ORLEANS.FR # ORLEANS

NOVEMBRE 2024

Orléans Mairie

ORLÉANSmag

LA MAIRIE VOUS IN

223

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

MERCI À NOS ATHLÈTES EN OR... LÉANS !

La garde d'enfants avec Kangourou Kids ?

C'EST DANS LA POCHE !

- Garde d'enfants à domicile
- Sortie d'école/crèche
- Baby-sitting
- Aide aux devoirs

kangourou kids

Orléans

orleans.kangouroukids.fr

02 46 91 03 50

NOS rendez-vous

PROGRAMME /SORTIES OCTOBRE/NOVEMBRE 2024

ORLÉANAISE DEPUIS 50 ANS

NOËL ROYAL

au Château de Meung

• Jeudi 5 décembre

sortie 1/2 journée

LA VIE DEVANT SOI

AIMÉE DE MARS

Aromaparfums

• Jeudi 12 décembre

sortie 1/2 journée

LA VIE DEVANT SOI est à votre écoute

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

37 bis, quai de Prague - 45100 Orléans

Tram A arrêt Tourelles-Dauphine / Lignes Bus 1, 5, 16

02 38 73 56 72

Je ne vais pas **cracher...**

SUR L'ABONNEMENT EN LIGNE !

NOUVEAUX SERVICES

ORLÉANS GESTION

Pas **bête** mon centre-ville !

ABONNEZ-VOUS !

www.stationnement-orleans.fr

ÉDITO
SERGE GROUARD
MAIRE D'ORLÉANS

© JEAN PUYO

Chères Orléanaises, chers Orléanais,

Comme vous le savez sans doute, dans son projet de loi de finances 2025, l'État compte supprimer 5 milliards d'euros aux Régions, aux Départements et aux communes. Concrètement, pour notre ville, cela représente une amputation de notre budget de plus de 4 millions d'euros.

Depuis plus de 20 ans, la mairie d'Orléans, et j'y engage ma responsabilité personnelle chaque année, gère les finances de la ville avec une rigueur qui me semble exemplaire, sans jamais augmenter le taux des impôts locaux. Et cela relève, certaines années, du tour de force, croyez-moi ! Cette gestion, à la fois prudente et ambitieuse, nous a permis, malgré des environnements économiques parfois très contraignants – coûts de l'énergie encore élevés, inflation et hausse des taux d'intérêts, etc. –, de conserver un taux d'investissement élevé, de l'ordre de 57 millions d'euros pour l'année 2024, le tout en diminuant la dette et en augmentant notre épargne disponible. Et c'est précisément cette gestion responsable qui nous a permis de surmonter les graves crises traversées ces dernières années, du Covid aux conséquences de la guerre en Ukraine.

Face à cette situation, qui n'était évidemment pas prévisible, nous n'avons d'autre choix que de faire des économies importantes, afin de ne pas mettre en péril vingt années de gestion saine et rigoureuse de la ville. Pour autant, j'ai demandé à l'équipe municipale de raisonner de manière collective, et de ne jamais perdre de vue nos trois priorités politiques, qui sont la santé, la sécurité et l'environnement. Par ailleurs, les projets et les chantiers que nous avons déjà lancés se poursuivent, et seront menés à bien.

Chères Orléanaises, chers Orléanais, je peux vous assurer que nous continuerons à tout mettre en œuvre pour que toutes les politiques qui convergent pour vous apporter bien-être et tranquillité, à Orléans, soient préservées.

> Pour contacter la rédaction : 02 38 79 22 22
- DIRECTEUR DE PUBLICATION : C. DE FILIPPI
- DIRECTRICE INFORMATION-COMMUNICATION ET
- RÉDACTRICE EN CHEF : A. DI TOMMASO
- RÉDACTION ET SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : É. CUCHET, S. DE LAAGE, L. BOUQUEROT, M. PRÉVOST ET M. QASSYM
- PHOTOGRAPHIE : JÉRÔME GRELET ET JEAN PUYO
- CRÉATION GRAPHIQUE ET MAQUETTE : LAURE SCIPION
- RÉGIE PUBLICITAIRE : OUEST EXPANSION
- DISTRIBUTION : BOÎTAUXLETTRES
- IMPRESSION : MAURY IMPRIMEUR - TIRAGE 61000 EXEMPLAIRES
DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

LE TRI FACILE
PROSPECTUS
BAC DE TRI

L'Orléans.mag n°224 (déc. 2024) sera disponible à partir du 29/11/2024.

Orléans et sa métropole sur Facebook, Twitter, Instagram et orleans-metropole.fr

Orléans.mag est disponible en version audio auprès de la Bibliothèque sonore, sur inscription au 02 38 53 17 46 ou à 45L@advbs.fr

OUEST EXPANSION
La société Ouest Expansion est notre régisseur publicitaire. Si vous êtes annonceur, contactez **Aurélien Ars au 07 78 82 23 20.**

L'ŒIL DU PHOTO GRAPHE

© JÉRÔME GRELET

légende

Le samedi 12 octobre, à Orléans, une foule immense et enthousiaste a célébré les athlètes olympiques et paralympiques de toute notre région. Encore merci à eux !

SOMMAIRE

2283 NOVEMBRE 2024

actu

6 > À LA UNE
Le CHU au cœur de notre système de santé
8 > PÊLE-MÊLE
12 > VÉGÉTALISATION
Les lauriers de la ville-jardin
14 > SENSIBILISATION
Risques : se préparer pour mieux se protéger
16 > ACTU MÉTRO
2025-2030 : des transports publics à la hauteur des enjeux de demain
20 > UN GESTE POUR LA PLANÈTE
Coopération décentralisée : accès à l'eau potable à Parakou
21 > LÈCHE-VITRINE

on sort !

En central, le programme détachable de vos sorties du mois

quartiers

22 > Centre-ville
24 > Ouest
26 > Nord
28 > Est
30 > Saint-Marceau
32 > La Source

le mag

35 > HISTOIRE
Les 200 ans du palais de justice
37 > QUESTIONS DES ORLÉANAIS
38 > TRIBUNES LIBRES

LE CHU

AU CŒUR DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

© MAIRIE D'ORLÉANS

Santé

LE 12 OCTOBRE 2024, LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ORLÉANS A SOUFFLÉ SA PREMIÈRE BOUGIE, EN PRÉSENCE DE JEAN CASTEX, QUI A DÉCIDÉ DE SA CRÉATION EN 2022, LORSQU'IL ÉTAIT PREMIER MINISTRE. DU SOIN À LA RECHERCHE, EN PASSANT PAR L'ENSEIGNEMENT, CETTE TRANSFORMATION A GÉNÉRÉ UNE FORMIDABLE DYNAMIQUE, AU BÉNÉFICE DE TOUS. RÉCIT.

© JEAN PUYO

À anniversaire symbolique, événement exceptionnel ! Samedi 12 octobre, le CHU d'Orléans a fêté sa première année d'existence, entouré de tous ceux qui ont participé à sa transformation, notamment Jean Castex, invité par Serge Grouard, maire d'Orléans et président du conseil de surveillance du CHU.

L'ancien Premier ministre a, en effet, donné le feu vert, en février 2022, pour la création du CHU. « *Ce qui m'a déterminé est extrêmement simple*, explique Jean Castex. *Vous vous trouvez dans l'une des régions où la désertification médicale est la plus importante. Et par rapport à des territoires comparables, j'ai constaté que le vôtre se trouve dans une situation inégalitaire, maltraité.* » Transformer un CHR en CHU, c'est permettre la création d'une faculté de médecine, et ainsi multiplier ses chances de voir s'installer sur le territoire des médecins formés ici. « *Monsieur le Premier ministre a tenu parole,* note Serge Grouard, *et en très peu de temps, après des missions de préparation et un travail intense dans la coulisse, ce CHR est devenu CHU. Je le remercie donc pour cette décision, formidable pour nous et pour l'intérêt général.* »

Une transformation au bénéfice du soin…

C.H.U. Derrière ces trois lettres, trois missions, comme le résume Olivier Boyer, directeur de l'hôpital d'Orléans : « *Soigner les patients, c'est la mission de l'hôpital ; faire de la recherche et enseigner, ce sont deux missions partagées entre l'hôpital et l'université. Les étudiants suivent les cours à la fac, avec les enseignants, et apprennent la médecine aussi avec les équipes de l'hôpital, au lit du malade, tout au long de leurs études.* » Pour la communauté médicale, cette transformation en CHU a donné un élan formidable : « *Nous sommes le seul hôpital en France à être porté par un projet aussi ambitieux*, observe le Pr Régis Hankard, président de la commission médicale d'établissement. *Les premiers à bénéficier de ces changements, ce sont les patients et nos soignants.* »

… favorable à la recherche

La recherche à l'hôpital a besoin de la recherche fondamentale, et inversement. « *La chance que nous avons ici,* observe le Pr Marc Vérin, vice-président "recherche" au CHU d'Orléans, *c'est cette opportunité de créer et de lier les deux* » avec, d'un côté, un terreau de recherche tout à fait exceptionnel pour un ex-CHR, et de l'autre, la présence de grands laboratoires tels que le CNRS, l'ICOA… « *C'est essentiel pour attirer des enseignants et pour donner envie aux étudiants et aux internes de faire de la recherche.* » Les locaux de l'ancien hôpital de La Source représentent aussi une réserve immobilière extraordinaire pour accueillir de nouvelles unités, à l'instar de l'Inserm, et rapprocher ainsi la recherche de l'hôpital et des patients.

… indispensable pour l'enseignement

La troisième facette de ce « diamant brut » est, évidemment, la faculté de médecine à Orléans, qui, avec celle de Tours, va concourir à former 500 médecins, chaque année, en région Centre-Val de Loire. Pour le Pr Éric Blond, président de l'université d'Orléans, les effets de cette transformation sont déjà mesurables : « *Des étudiants en médecine viennent en stage à l'hôpital d'Orléans, et à la rentrée prochaine, nous aurons 50 externes de plus* ». Par ailleurs, « *nous n'avons jamais été aussi vite dans le montage de formation en laboratoire, et nous sommes au début d'une courbe exponentielle* ».

Ce challenge recueille l'enthousiasme de tous ceux qui sont engagés, soit une douzaine d'hospitalo-universitaires, une quinzaine de chefs de clinique assistants et près de 80 praticiens hospitaliers. Éric Duverger, directeur de la formation médicale à l'université d'Orléans, travaille à la coordination de ce petit monde, et à l'organisation du cursus des étudiants. « *En résumé,* dit-il, *une partie de mon travail consiste à tout faire pour ancrer les étudiants dans notre région. Ce qui veut dire trouver des terrains de stage de soins infirmiers et de sémiologie, notamment, dans les hôpitaux, mais aussi dans les établissements de santé, publics et privés, répartis dans les six départements.* »

Installée sur le campus de La Source, la faculté de médecine d'Orléans accueille actuellement 900 étudiants, dont 700 pour la seule première année, commune aux études de santé. Étudiants qui se préparent au concours d'accès à la médecine, bien sûr, mais aussi aux formations de kiné, de sage-femme, de dentiste ou de pharmacien. Septembre 2025 verra l'ouverture de la quatrième année de médecine, 2026, de la cinquième année, et ainsi de suite jusqu'à l'internat. « *C'est une montée en puissance et en effectifs qui se fera au fil des années* », avec le soutien des collectivités locales, qui proposent, par exemple, des logements pour les stagiaires. « *Il se passe vraiment quelque chose,* reconnaît Éric Duverger. *Les enseignants et les équipes d'encadrants font l'unanimité. Les étudiants nous remercient.* » « *Cette transformation en CHU va permettre d'inverser la courbe négative que nous connaissons, aujourd'hui, en matière de démographie médicale : 70 généralistes pour 100 000 habitants en région Centre-Val de Loire, contre 124, en moyenne, en France ! Je me suis battu pendant vingt ans pour cela. Aujourd'hui, les choses avancent vite, au bénéfice de tous* », conclut Serge Grouard. ■ **MARYLINE PRÉVOST, STÉPHANE DE LAAGE ET ARMELLE DI TOMMASO**

À suivre : série thématique « Le CHU se raconte », sur les réseaux sociaux

> Citoyenneté

JOURNÉES DU BÉNÉVOLAT ET DU VOLONTARIAT

Sur le thème « Adaptation, innovation et nouvelles stratégies », les Journées du bénévolat et du volontariat se dérouleront les 28, 29 et 30 novembre à la Maison des associations d'Orléans. La Ville invite les acteurs associatifs, les futurs bénévoles et les jeunes candidats au service civique à ce temps de partage et de rencontre. Parmi les rendez-vous essentiels : le marché du bénévolat, temps fort durant lequel les associations en quête de bénévoles pourront rencontrer les citoyens intéressés (28 nov. de 14h30 à 17h30), une présentation de la réserve communale et de l'Heure civique loirétaine (28 nov. à 17h30), des interventions du CRIJ (Centre régional information jeunesse), des séances d'information sur les nouveaux moyens de s'engager, adaptés à l'évolution de nos modes de vie… ■

➲ Programme complet sur www.orleans.fr

> Forum

OPEN AGRIFOOD 2024

Le 11e forum Open Agrifood revient le lundi 25 et le mardi 26 novembre à l'espace Saint-Euverte, autour de la question cruciale « Qu'est-ce qu'une bonne alimentation ? ». Le lundi 25 novembre, de 18h à 22h30, un débat citoyen, ouvert à tous, permettra de partager points de vue et arguments. Le lendemain, rendez-vous pour un programme varié alliant controverses, ateliers et échanges professionnels, avec également des masterclass pour les étudiants.

➲ Infos sur https://www.openagrifood.org/ (lire guide *On Sort !*)

> Distinction

ORLÉANS VILLE SPORTIVE

À Rouen, ce 10 octobre, Orléans, représentée par Thomas Renault, adjoint au maire délégué aux Sports, a reçu la distinction de « Ville active et sportive » assortie de 4 lauriers, la plus haute distinction. Ce label vient récompenser et valoriser les villes qui portent des initiatives, des projets et des politiques innovantes visant à encourager la pratique d'activités physiques et sportives par le plus grand nombre. Orléans est couronnée du titre pour trois ans. Ce label a été créé par l'Association nationale des élus aux Sports, l'Union sport et cycle, sous le patronage du ministère des sports, des Jeux olympiques et paralympiques, avec le soutien de l'Agence nationale du sport. ■

> Vie quotidienne

QUE LA LUMIÈRE SOIT

Lors du forum de quartier centre-ville, en octobre, le maire d'Orléans, Serge Grouard, a annoncé la réactivation de l'éclairage nocturne de l'intramail. Une réponse aux inquiétudes des habitants. « *L'éclairage était le premier sujet de demande des habitants à la mairie,* a signalé Serge Grouard. *La totalité de l'intramail sera donc rallumée toute la nuit* », au plus tard début décembre, le temps de reprogrammer le système d'éclairage. Les mesures de réduction de l'éclairage nocturne, prises avec Orléans Métropole, à l'hiver 2022, pour faire face à la crise énergétique, puis ajustées au printemps suivant, ont permis de générer « *un million d'euros d'économies* », sans compter le programme ambitieux de passage en Led de l'intégralité des 60 000 points lumineux, dans les 22 communes, d'ici à 2026. ■

> Patrimoine

APPEL À PROJETS POUR RECONVERTIR L'ÉGLISE ST-EUVERTE

© JEAN PUYO

Construite sur l'emplacement du tombeau de Saint-Euverte au 4e siècle, l'église la plus ancienne de la ville après la cathédrale, a connu plus d'une vie. Classé monument historique depuis 1933, acheté par la ville en 1977 et désacralisé depuis 1986, l'édifice est en mauvais état. Des travaux – d'urgence – de réparations, de mise en sécurité, hors d'eau et hors d'air, vont être réalisés d'ici 2026. En parallèle, pour définir l'avenir de l'église, la Ville vient de lancer un appel à projets (courant jusqu'à fin janvier), dont les résultats devraient être donnés mi-2025. Objectif : solliciter des initiatives auprès de partenaires intéressés par la reconversion de l'église en un lieu culturel, sportif ou de socialisation, en tenant compte des contraintes liées au maintien de l'intégrité du site. ■

➲ Les opérateurs remettront leur dossier de présentation synthétique au plus tard le 31 janvier, à 12h – Renseignements (demande au plus tard 10 jours ouvrés avant la date limite de remise des dossiers) à dca-aec@orleans-metropole.fr

© JEAN PUYO

> Aînés

« C'EST BEAU LA VIE » AU ZÉNITH

Le spectacle de fin d'année pour les aînés annonce la couleur ! « C'est beau la vie » se déroulera le dimanche 15 décembre, à 14h30, au Zénith (ouverture des portes à 13h). Interprété par quinze artistes sur scène, avec sept musiciens en live, il rappelle ce qui nous rend heureux : l'amour, la passion, la famille, les enfants… C'est également un hommage à notre planète Terre, aux saisons, aux astres, avec, en bouquet final, une célébration de la vie par la danse et la musique. Bonnes fêtes à tous !

Pour les personnes de 60 ans et plus domiciliées à Orléans, retrait des billets, du 25 novembre au 11 décembre, dans les salles de quartier lors des festivités (de 11h à 17h) ; au CCAS, 69, rue Bannier (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sauf 17h le vendredi) ; en mairies de proximité ; dans les agences CCAS de La Source et de l'Argonne ; à La Vie devant soi, aux horaires d'ouverture. Les Orléanais accompagnés d'un aidant pourront faire bénéficier celui-ci d'une entrée gratuite, sur présentation d'une carte d'invalidité. Les non-Orléanais de 60 ans et plus peuvent retirer un billet au tarif de 30€. ■

➲ Renseignements CCAS d'Orléans – Service des aînés, au 02 38 68 46 38 ou au 02 38 68 46 18 et à personnes-agees@orleans-metropole.fr (lire en pages quartiers)

> Solidarité

RETOUR DE FESTISOL

Du samedi 16 au samedi 30 novembre, Festisol, le festival des solidarités, revient à Orléans et dans les communes de la métropole (Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Olivet). Pour rappel, ce festival créé il y a plus de vingt ans est un rendez-vous international qui promeut et célèbre une solidarité ouverte au monde et aux autres. ■

➲ Infos sur www.festivaldessolidarites.org et Facebook, festisol_orleans (lire guide *On sort !*)

> Rendez-vous

FESTIVAL JUSTICINÉ

La justice plaide sa cause au cinéma ! En partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse, le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran, l'université, le cinéma Le Grand Club de Gien et l'Alticiné de Montargis, le Conseil départemental de l'accès au droit du Loiret (CDAD) et le cinéma Les Carmes organisent le festival JustiCiné, du 21 au 24 novembre. Rencontres, projections, avant-premières… Les différents rendez-vous exploreront le thème de l'enfermement. Parmi les temps forts : la venue de François Molins, ancien procureur général près la cour de cassation et visage de l'antiterrorisme lors de la vague d'attentats de 2012 à 2018, qui fera une signature de son dernier livre aux Carmes, le 22 novembre à 18h, avant la projection du film *Un triomphe*.

➲ Programme sur www.cinemalescarmes.com

> Jumelage

LUGOJ-ORLÉANS, 30E ANNIVERSAIRE

Dans le cadre du 30e anniversaire du jumelage entre les villes d'Orléans et de Lugoj, les festivités se poursuivent en novembre et en décembre. Rendez-vous à la salle Eiffel pour un après-midi « contes roumains », entre atelier marionnettes, spectacle de contes et chansons roumaines (le 30 novembre de 14h à 17h), puis un concert de la Musique municipale d'Orléans (1er décembre). ■

> Santé

DON DU SANG

Le comité du Loiret de l'Établissement français du sang organise, en novembre et début décembre, trois collectes de sang, à Orléans : le lundi 4 novembre et le lundi 2 décembre, de 12h15 à 16h30, au Musée des beaux-arts (1er étage) ; mardi 3 décembre, de 9h à 12h30, à l'hôtel du département (hall d'accueil). ■

➲ Inscriptions sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

> protection de la faune

APUS APUCES

Créé en 2009, Apus Apuces recueille et soigne les animaux sauvages en détresse, blessés ou malade, dans le but de réinsérer dans leur environnement naturel. En 2023, 661 animaux en provenance des communes de la métropole ont été soignés au centre, dont 223 en provenance d'Orléans, 73 d'Olivet et 72 de Fleury-les-Aubrais. Par ses actions, le centre de soins de la faune sauvage du Loiret œuvre en faveur de la biodiversité. L'association vient d'ailleurs de se voir verser une subvention de 10 000 euros par la mairie d'Orléans, qui servira à l'achat de nourriture, de médicaments et de produits pharmaceutiques pour soigner les animaux blessés et accueillis en centre, à moderniser et mettre aux normes le laboratoire destiné aux soins et la salle d'opération, ainsi qu'à l'entretien des 17 volières où les animaux sont rééduqués avant d'être relâchés dans la nature. D'autres projets sont en cours, notamment un partenariat avec le Parc floral.

➲ + d'infos sur www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/ressources/acteurs/apus-apuces

> le chiffre du mois

16 000

c'est le nombre de personnes qui ont franchi les portes du Salon international du modélisme et de la miniature, les 27, 28 et 29 septembre 2024, à CO'Met. Un très beau succès pour cette 1re édition déployée sur 16 000 m², terrain de jeu et d'exposition qui a ravi les passionnés de modélisme ferroviaire (80 réseaux), de figurines, de maquettes et de miniatures. Sans compter les dioramas, les démonstrations, les expositions et la remise du Grand prix de la Ville d'Orléans !

> Maison de la Justice et du droit

PORTES OUVERTES DÉDIÉES AUX DROITS DES JEUNES

La Maison de justice et du droit organise le mercredi 20 novembre, de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h, une journée portes ouvertes spécialement dédiée aux droits des jeunes. Des acteurs du droit, juristes, avocats… accueilleront et guideront les demandeurs pour des informations juridiques, gratuites, anonymes et confidentielles. L'accès est libre et gratuit, mais il conseillé de prendre rendez-vous au 02 38 69 01 22 ou à mjdorleans@gmail.com

➲ Maison de justice et du droit, 1, rue Poincaré (La Source)

> événement

ARMISTICE 1918

La cérémonie commémorative du 106e anniversaire de l'Armistice de 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France se tiendra le lundi 11 novembre 2024, à 11h, sur l'Esplanade du Souvenir français, devant le Monument de la Victoire. Le cortège se rassemblera à 10h30, sur le parvis de la Cathédrale. A 16h, la Musique municipale d'Orléans donnera un concert « Destination Roumanie », avec la participation du soliste bassoniste, Philippe Recard, au théâtre Gérard-Philipe (entrée libre).

> Animateurs

ORLÉANS RECRUTE !

Vous êtes dynamique, sociable, détenteur du bafa ou d'une expérience dans l'animation socio-culturelle, ce job est pour vous ! La direction de l'Education de la mairie d'Orléans recrute des animateurs pour encadrer les enfants de 3 à 10 ans durant les temps périscolaires à l'école et périscolaires dans les centres de loisirs. Il peut s'agir d'aide au travail personnel, d'encadrement du temps de repas ou encore d'animations pendant les vacances scolaires.

➲ Pour postuler : orleans.fr (rubrique emploi – la ville et la métropole recrutent)

> Événement

TÉLÉTHON 2024

Plusieurs animations et rendez-vous sont prévus dans le cadre du 38e Téléthon. Comme toujours, et ce depuis vingt ans, Qualité de Vie à La Source sera fortement engagée sur le terrain, en lien avec près de 25 partenaires, associations et commerçants. Anim'Orléans Carmes sera présente le vendredi 29 et le samedi 30 novembre, de 11h à 21h, pour une vente de sacs, tabliers, décorations..., au chalet solidaire du marché de Noël (place du Martroi). Les Compagnons du devoir proposeront le samedi 30 novembre, de 11h à 21h, une vente de leurs productions sur la place du Martroi.

Par ailleurs, la traditionnelle Dictée du Téléthon organisée par le Lions club université, en partenariat avec la ville d'Orléans, se déroulera le samedi 16 novembre, à 10h, à l'auditorium du Musée des beaux-arts (1, rue Fernand-Rabier). La participation est libre, à partir de 5€, sur inscription à dicteetelethon2024@gmail.com ou, à partir de 9h45, sur place. Les dons récoltés pendant ces manifestations seront remis à l'association AFM-Téléthon pour la recherche médicale, et pour soutenir les familles.

> Planning familial

« SANS RENDEZ-VOUS », À ORLÉANS

À voir ! *Sans rendez-vous, au Planning familial* est un documentaire de Marine Dupuis et Marine Villeneuve, réalisé pour France Télévision au Planning familial d'Orléans. Pour rappel, cette structure permet de promouvoir l'éducation à la sexualité et d'accompagner chacune et chacun sur des sujets comme les IST, les violences, ou encore la contraception. Pendant 51 minutes, en immersion, on y voit des jeunes en situation d'urgence et de fragilité. Issus de milieux sociaux différents, ils ont choisi de pousser la porte du Planning familial d'Orléans afin d'obtenir de l'écoute, de l'aide, et de trouver des solutions. En les filmant lors de leur passage en ce lieu, ce documentaire dresse le portrait d'une jeunesse et de son rapport à la sexualité. On y mesure l'ampleur des tabous, tout en réaffirmant la nécessité de l'existence d'une telle structure.

Disponible jusqu'au 27 février 2027 sur https://www.france.tv/documentaires/6429362-sans-rendez-vous-au-planning-familial-le-documentaire.html

> Banque alimentaire

COLLECTE NATIONALE

Prenez date ! Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre se déroulera la 40e collecte nationale de la Banque alimentaire. Bien sûr, la Banque alimentaire du Loiret sera sur le pont (pour la 37e fois !), avec mille bénévoles présents dans une centaine de grandes surfaces et une vingtaine de mairies (dépôts). Pour rappel, la Banque alimentaire du Loiret redistribue les denrées à 126 associations et CCAS du Loiret, permettant à 18 600 bénéficiaires – personnes sous le seuil de pauvreté – de se nourrir. Pendant ces trois jours, les « gilets orange » collecteront des produits secs (riz...), de l'huile, des plats cuisinés, des produits hygiéniques (couches bébé...). L'an dernier, 93 tonnes, représentant 200 000 repas, avaient été collectées dans le département, soit 7% de l'approvisionnement annuel. Pour soutenir l'action de l'association, on peut donner... mais aussi se porter volontaire pour les jours de collecte.

www.ba45.banquealimentaire.org

© SANDRA DE ALMEIDA

> Célébration

SEMAINE DU PARTENARIAT ORLÉANS-PARAKOU

Orléans fête Parakou ! La Mairie organise une semaine dédiée à son partenariat avec la ville de Parakou, au Bénin, du 18 au 23 novembre. Au programme : une exposition des dessins des enfants d'Orléans et de Parakou, réalisés dans le cadre du concours sur le thème « Dessine-moi ton sport », à la Maison des associations. Pour célébrer les liens d'amitié entre les deux cités dans la joie et le partage, un « après-midi au Bénin » est organisé le 23 novembre, de 14h à 17h30, au MOBE. L'occasion de déguster des spécialités béninoises, de découvrir le jeu d'awalé, de s'immerger dans une exposition, de regarder un documentaire sur l'action eau réalisée par le partenariat, avant un temps d'échanges *(lire p. 20)*. ■

Infos sur www.orleans.fr

LES LAURIERS DE LA VILLE-JARDIN

50 arbres plantés au grand cimetière d'Orléans

1 million de bulbes (jonquilles, crocus, narcisses, tulipes, muscaris) plantés depuis 3 ans dans l'ensemble des quartiers

300 000 bulbes supplémentaires plantés en 2024

30 000 arbres en ville

© JEAN PUYO

Végétalisation **DU LABEL 4 FLEURS À CELUI DE L'ÉCOJARDIN, LA VILLE-JARDIN GAGNE DU TERRAIN. TOUR D'HORIZON DES RÉALISATIONS, DES LAURIERS DÉCROCHÉS… ET DE CEUX À VENIR.**

On ne change pas une équipe qui gagne ! Après son passage, le 25 juin dernier, le jury du Conseil national des villes et villages fleuris a reconduit pour trois ans sa 4e fleur à la ville d'Orléans*. *« Il est toujours plus compliqué de maintenir 4 fleurs que de gagner la première,* souligne Jean-Paul Imbault, adjoint au maire en charge de la Ville-Jardin, des Parcs et jardins et de la Biodiversité. *Ce résultat est le fruit d'une politique volontariste de la mairie et du travail des équipes de 90 jardiniers qui s'investissent sur le terrain et font preuve, on peut le voir à chaque saison, d'un vrai savoir-faire et d'une grande créativité. »*
Dans son rapport final, le jury a noté l'emploi de plantes « sobres », la recherche des associations de végétaux, l'excellence de la gestion du patrimoine végétal (strates diversifiées et qualitatives), avec une mention spéciale concernant les arbres et les arbustes, gérés de manière globale, cohérente et pertinente. Concrètement, aujourd'hui, pour un arbre abattu (mort, malade ou représentant un danger), au moins deux sont plantés. À noter : dès 2009, la Ville adoptait son plan biodiversité, incluant une « charte de l'arbre urbain » pour, entre autres, la protection et la mise en valeur du patrimoine arboré d'Orléans.
L'un des exemples probants de la démarche Ville-Jardin est sans nul doute le grand cimetière d'Orléans. *« Nous avons commencé en 2022 à y planter des arbres. Actuellement, il y en a une cinquantaine, et nous en planterons une trentaine durant l'hiver 2024-2025. Ceci sera renouvelé chaque année. Le projet est que dans vingt ans, ce cimetière devienne un jardin où l'on vient se promener, et pas uniquement se recueillir. »*

Quatre nouveaux sites en lice pour le label Écojardin

Autres distinctions récemment décrochées par la Ville, le renouvellement, cet été, du label Écojardin au parc de la Fontaine-de-l'Étuvée (secteur Est) et au Jardin des plantes (Saint-Marceau). Pour rappel, la Mairie s'est engagée dans ce label en 2019. Il garantit une gestion

100 POINTS DE MICROVÉGÉTALISATION

D'ici à 2026, le programme de microvégétalisation dans l'ensemble de la ville sera réalité. Pour rappel, la microvégétalisation consiste à « ramener » la nature au cœur de l'urbain via l'implantation pérenne de végétaux, en pleine terre. Ceci permet de désimperméabiliser les sols et/ou de transformer un revêtement inerte (bitume…) ou une pelouse en massif propice au développement de la biodiversité. L'entretien se veut limité, avec, a minima, deux strates de végétaux (plantes couvre-sol associées à des arbres/arbustes) économes en eau. Objectif de la Ville : « créer » une centaine de points « nature » sur trois ans. Déjà, quelques espaces ont « reverdi », rue Georges-Landré, au guichet Eugène-Delaire, rue des Sansonnières, rue de la Gare, ou encore avenue de Concyr et venelle de la coulée verte, à La Source – une signalétique dédiée sur les sites informera le public de la démarche environnementale. Afin que la microvégétalisation devienne le projet de tous, la mairie va proposer aux habitants d'y participer : ils pourront intervenir sur l'espace public à l'image du dispositif « Embellissons nos rues ! », ou via des associations et des collectifs. Les premières balades urbaines (une par quartier) pour identifier les lieux se dérouleront au printemps 2025. Des informations et conseils seront disponibles sur la plateforme « Participons ! » et sur le site Internet de la Ville.

© JEAN PUYO

Le cimetière de Saint-Marceau.

écologique globale des espaces selon des critères précis (pratique zéro pesticides, préservation/développement de la biodiversité, végétaux économes en eau…). Quatre nouveaux sites – le cimetière de Saint-Marceau, le cimetière végétalisé de La Source, le parc Berthe-Morisot, le Parc floral de La Source – sont désormais en lice pour l'obtention du titre. Le jury a visité les lieux et rencontré les équipes en place début octobre ; il livrera son verdict en fin d'année.

Les graines de la Ville-Jardin semées ici et là portent désormais leurs fruits, et sont les marqueurs visibles de la transition écologique souhaitée par la Mairie. Une Ville-Jardin pour créer des îlots de fraîcheur, favoriser le bien-être des habitants, embellir, rendre la cité plus vivable, plus vivante… Et transmettre un patrimoine et un capital « vert » aux générations futures. ■

MARYLINE PRÉVOST

* Date d'obtention : 2018.

© JEAN PUYO

Le parc Berthe-Morisot, en lice pour l'obtention du label Écojardin

LE CHRYSANTHÈME À L'HONNEUR

C'est une première ! La collection du Conservatoire national du chrysanthème Paul-Lemaire de Saint-Jean-de-Braye s'expose, du vendredi 8 au lundi 11 novembre, dans la serre du Jardin des plantes (avenue de Saint-Mesmin). « Le voyage de la fleur d'or » permettra de découvrir de nombreuses variétés de chrysanthèmes de jardin dans toute leur diversité, selon des arrangements alliant des mises en scènes végétales à des décors floraux. L'histoire du chrysanthème, originaire de Chine et du Japon, sera également retracée, sans oublier une vente de bouquets, de compositions florales, des démonstrations, des ateliers d'arts floraux… À cette occasion, Pierre Nessmann, rédacteur en chef adjoint du magazine *Rustica*, baptisera le « chrysanthème ville d'Orléans », une obtention créée à partir de variétés plus ou moins anciennes conservées dans la collection du conservatoire. Une distinction fleurie au doux ton jaune !

Vendredi 8 novembre, de 14h à 17h30, samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 novembre, de 10h à 17h30
Accès libre et gratuit

RISQUES : SE PRÉPARER POUR MIEUX S'EN PROTÉGER

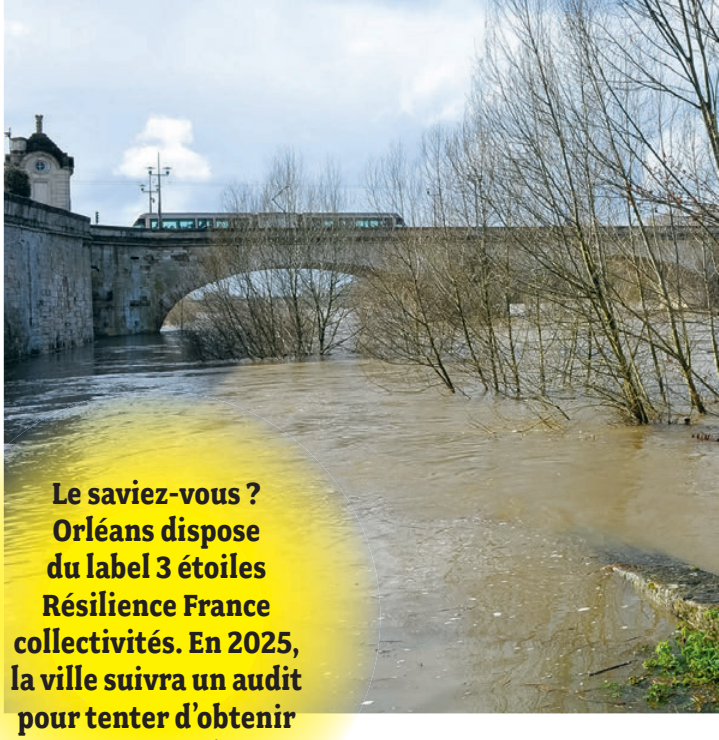

Le saviez-vous ? Orléans dispose du label 3 étoiles Résilience France collectivités. En 2025, la ville suivra un audit pour tenter d'obtenir une 4e étoile.

Sensibilisation **LE 13 OCTOBRE AVAIT LIEU PARTOUT EN FRANCE LA « JOURNÉE D'ACTION FACE AUX RISQUES ». UN TEMPS FORT POUR DIFFUSER LA CULTURE DU RISQUE ET DE LA RÉSILIENCE AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS. CAR C'EST EN PRENANT CONSCIENCE ET EN S'INFORMANT QUE L'ON PEUT ADOPTER LES BONS COMPORTEMENTS EN CAS DE CRISE, ET FACILITER LE RETOUR À LA NORMALE.**

À quel(s) risque(s) suis-je exposé sur le territoire d'Orléans ? Quels comportements dois-je adopter ? Comment puis-je être alerté en cas d'urgence ? C'est à toutes ces questions que la ville d'Orléans s'attache à répondre pour préparer au mieux la population à la survenue d'une crise, et pour en atténuer les conséquences sur le territoire.

Informer la population

Mieux vaut prévenir que guérir ! C'est la fonction du **Dicrim, le document d'information communal sur les risques majeurs**, accessible sur *orleans.fr*. Inondations, phénomènes climatiques, transports de matières dangereuses, risques nucléaires, attentats..., ce document, élaboré par la mairie d'Orléans, répertorie tous les types de risque sur la commune, explique les mesures de prévention à prendre et les secours à activer en cas d'urgence.

Prenons le risque inondation par la Loire : environ 25 000 habitants sont exposés à Orléans, et 60 000 à l'échelle métropolitaine ! Sans parler des nombreuses entreprises situées en zone inondable. Bien sûr, et l'actualité l'a encore récemment, on ne peut pas lutter contre la montée des eaux. En revanche, il est possible d'anticiper pour en atténuer les effets. Le Dicrim liste ainsi les « bons réflexes » à adopter avant, pendant et après l'inondation (lire encadré ci-contre).

Les rappels ont aussi leur utilité ! En octobre, la mairie d'Orléans a profité des Journées nationales de la résilience pour animer, en lien avec Orléans Métropole, des stands sur l'inondation lors des forums de quartiers Centre-Ville et Ouest. Et elle en tiendra un, le 20 novembre, au forum de quartier Saint-Marceau.

- > A quel(s) risque(s) suis-je exposé ? Il suffit de rentrer son adresse sur georisques.gouv.fr

Se préparer et s'organiser

En cas de crise, comment s'organise la mairie d'Orléans ? Elle active son **« plan communal de sauvegarde » (PCS)**, qui contient les mesures à prendre pour alerter, informer, héberger, ravitailler et soutenir les habitants. Et, pour une inondation, son **« plan de continuité d'activité » (PCA)** qui s'attache à organiser et à garantir le maintien de services, en situation de crise. Le PCS est un outil opérationnel que la Mairie a déclenché, par exemple, lors des inondations de 2016, et qu'elle teste régulièrement lors d'exercices de simulation. Le prochain, piloté

« L'épisode d'inondation de juin 2016 a montré très clairement le besoin d'avoir une réserve communale de sécurité civile. La réserve constitue un renfort et un accompagnement humain essentiel dans la crise. »

Olivier Geffroy, conseiller municipal délégué aux Risques majeurs

© JEAN PUYO

VOTRE AVIS COMPTE !

Participez à l'élaboration du futur **Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)** des Vals de l'Orléanais en répondant au questionnaire en ligne (via le QR code ci-dessus).

par la préfecture du Loiret, aura lieu du 2 au 6 décembre, et portera sur deux thématiques majeures: l'évacuation de la population, et la gestion et surveillance des digues. Dans ce cadre, les réservistes seront mobilisés pour organiser les structures d'accueil des personnes qui seraient évacuées en cas de risque d'inondation réel.

© JEAN PUYO

La réserve communale d'Orléans est composée aujourd'hui de 67 volontaires chargés d'aider la population, les agents communaux et les services de secours en cas de crise. Lors du foudroyage de la T17, à La Source, elle est intervenue « *pour accueillir les personnes évacuées*, raconte Jean-Luc, réserviste, *leur donner à manger et surtout les rassurer pour pouvoir rentrer chez elles en toute sécurité.* » ■ **A. DI TOMMASO**

- > Vous pouvez rejoindre la réserve communale d'Orléans en adressant votre candidature à dgte@orleans-metropole.fr. Il faut avoir 18 ans et jouir de ses droits civiques.

ET VOUS ? ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

1 **Vérifiez si vous habitez dans une zone inondable.** Comment ? La cartographie des hauteurs d'inondation, sur la base des plus hautes eaux connues (crues de 1846, 1856 et 1866 dans le val d'Orléans), est accessible sur *orleans.fr* (rubrique risques inondations). Si c'est le cas, il est recommandé de prendre en compte ce facteur de risque pour adapter son logement (installer le tableau électrique au-dessus des plus hautes eaux connues, par exemple), ce qui permettra de réduire sa vulnérabilité.
-> Plaquette : « Comment mieux construire ou rénover en zone inondable » sur orleans.fr

2 Tout ce qui peut être anticipé participe d'une « meilleure » gestion du moment où l'ordre est donné d'évacuer. C'est ce qu'on appelle un **« plan familial de mise en sécurité ».** Prévoir, par exemple, un lieu d'hébergement chez des proches, des amis, en cas d'inondation. À noter : des lieux d'accueil (gymnases, salles municipales) sont mis en place par la Mairie pour tous ceux qui sont sans solution.

3 Pour votre départ, **préparez des vêtements de rechange** et un nécessaire de toilette, les médicaments indispensables, **les papiers personnels importants** (état civil, assurance habitation, cartes bancaires, argent liquide…), **de l'eau potable et des aliments non périssables** (y compris pour vos animaux), et des **petits équipements utiles** (téléphone portable et chargeur, radio avec piles de rechange, lampe torche, briquet…).
-> Plaquette : « Adoptez les bonnes pratiques en cas de risques majeurs » sur orleans.fr (rubrique risques/publications)

4 Avant de partir : **mettez votre logement en sûreté** (coupez gaz, électricité, eau et chauffage, fermez les volets, fenêtres…) et empruntez les itinéraires d'évacuation.

BON À SAVOIR

Inscription gratuite au **système d'information et d'alerte** mis en place par Orléans Métropole pour informer en temps réel les personnes concernées et leur indiquer la conduite à tenir. **- > sur orleans.fr (TéléAlerte)**

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE

La Jeune chambre économique d'Orléans (JCEO) organise une conférence le mardi 12 novembre, de 19h à 20h45, à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Loiret, qui réunira des experts locaux pour aborder différents enjeux tels que le recrutement, le développement économique ou la simplification administrative.
→ CCI du Loiret, 43, rue Danton, à Fleury-les-Aubrais

SALON « NOUVELLE VIE PROFESSIONNELLE »

Le salon « Nouvelle vie professionnelle », organisé par le Conservatoire national des arts et métiers en région Centre-Val de Loire et ses partenaires, revient le jeudi 14 novembre, de 12h à 19h45, au Centre régional information jeunesse. Les salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi en questionnement par rapport à leur parcours professionnel y trouveront informations, conseils et accompagnement auprès de nombreux acteurs de l'emploi et de la formation.
→ Crij Centre-Val de Loire, 3, rue de la Cholerie, à Orléans

REMPLACER SON CHAUFFAGE AU BOIS NON PERFORMANT

Vous êtes équipé d'un appareil non performant de chauffage au bois, comme une cheminée ouverte (peu importe l'année de sa construction), ou un foyer fermé, un poêle, une cuisinière, une chaudière, installés avant 2002 ? Si vous souhaitez le remplacer par du matériel moderne, vous pouvez bénéficier du « Fonds air bois », une prime de 1 000€ pour l'acquisition d'un nouvel équipement.
→ Renseignements auprès de Ma Métro Rénov' : 02 38 81 37 07. 1bis, rue Saint-Euverte, à Orléans

ÉCO-DÉFIS 2024 RELEVÉS POUR 26 ARTISANS ET COMMERÇANTS

Commerces indépendants, coiffeurs, fleuristes et commerçants et artisans des métiers de bouche, 26 des 32 entreprises participant à la 3e édition des « éco-défis » ont été labellisées pour leurs actions en faveur de la réduction des déchets. Elles étaient accompagnées par les services d'Orléans Métropole et la chambre des métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire.

PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 21 novembre, à 18h, à l'hôtel de ville d'Orléans

> Suivez également la séance en direct sur notre chaîne YouTube, Orléans Métropole

2025 – DES TRANSPO À LA HAUTEUR DES

Mobilités **C'EST KEOLIS, L'ACTUEL DÉLÉGATAIRE DES SERVICES DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE, QUI A ÉTÉ CHOISI POUR ASSURER DE NOUVEAU CETTE MISSION SUR LA PÉRIODE 2025-2030, QUI S'ACCOMPAGNE DE NOMBREUSES NOUVEAUTÉS, À LA HAUTEUR DES ENJEUX DE DEMAIN.** MICHAËL SIMON

Une offre régulière renforcée

Afin d'optimiser la productivité et l'attractivité de Tao, Keolis a procédé à de nombreuses adaptations de son offre.
La ligne 2, par exemple, sera prolongée jusqu'au centre commercial Belles-Rives, à Chécy, et verra sa fréquence améliorée et son amplitude élargie. Elle permettra l'accès au centre-ville d'Orléans en moins de 30 min, tout comme ce sera le cas depuis Saint-Denis-en-Val (création d'une nouvelle ligne) et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (modification d'itinéraire). Des améliorations seront également apportées aux lignes scolaires, et une attention toute particulière sera portée à la desserte des zones d'activités. Ainsi, une ligne express qui emprunte l'autoroute va voir le jour entre Orléans-La Source et le Pôle 45 (Ormes), permettant d'effectuer le trajet en 35 min, contre 1h10 aujourd'hui en transports en commun.

2030 : RTS PUBLICS ENJEUX DE DEMAIN

© DIDIER DEPOORTER

Grâce à la création de nouveaux arrêts RésaTao, 100% des habitants de la métropole disposeront d'un service Tao à moins de 500 m de leur domicile. Un transport à la demande qui sera très largement élargi et développé, puisqu'il fonctionnera désormais 7 jours sur 7 et 24h sur 24, grâce à la création de RésaNuit.

Mieux promouvoir les services de mobilité

Afin de faire connaître au plus grand nombre l'ensemble des services de mobilité, le nouveau contrat prévoit notamment la construction d'une « Maison des mobilités », un lieu d'accueil physique •••

© DIDIER DEPOORTER

QUESTION À…

Serge Grouard,
maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole

Quels sont les objectifs de cette nouvelle DSP, confiée à Keolis ?
Cette nouvelle délégation de service public, qui va se mettre en place à partir du 1er janvier et se développer progressivement dans les mois et les années qui vont suivre, s'articule autour de quatre principaux objectifs. Le premier, c'est évidemment de continuer l'amélioration du service global que l'on rend à l'ensemble des usagers, en optimisant par exemple les dessertes des zones d'activités, où de nombreux habitants travaillent, et qui aujourd'hui ne sont pas totalement performantes, ou en développant encore considérablement le transport à la demande, que l'on veut plus souple et plus simple.
L'autre axe fort, c'est la sécurité. Nous allons poursuivre et intensifier la lutte contre la fraude, à bord des bus et des tramways, pour que chacun s'y sente tranquille.
Le troisième objectif est environnemental. Nous avons déjà fait beaucoup d'efforts et réussi, avec le renouvellement de notre flotte, à réduire de 80% les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des transports urbains. Et nous allons continuer, parce qu'on peut encore améliorer les choses.
Enfin, dernier objectif, plus social : l'introduction du quotient familial dans la tarification, pour plus d'équité.

Les transports représentent le premier budget de la Métropole. C'est un véritable tour de force de ne pas augmenter la charge pour la collectivité, tout en améliorant de manière conséquente les services proposés.

LE CONTRAT COMPREND L'EXPLOITATION :
- des 2 lignes de tramway,
- des lignes de bus régulières et scolaires,
- des services de transport à la demande,
- du service de transport pour les personnes à mobilité réduite,
- des parkings relais (P+R),
- des parkings vélos (Vélopark),
- des services de location de vélos courte et longue durée,
- de la navette fluviale Bat'O Loire,
- de la Maison des mobilités.

Et la mise en place d'une tarification simplifiée, solidaire et multimodale.

permanent, destiné à aider les usagers à appréhender et utiliser les services de mobilité proposés par Orléans Métropole. Il comprend également la mise en service d'une version itinérante de cette maison, un véhicule représentant l'agence et ses services, qui sillonnera les communes, au plus proche des habitants, à la conquête de nouveaux usagers et à la rencontre des entreprises et acteurs du territoire. La création d'une application mobile unique, pour simplifier le parcours usager, est également programmée.
Objectifs : 80 événements par an à la Maison des mobilités, 100 permanences par an dans les 22 communes, 3 villages de la mobilité par an.

Une tarification simplifiée, attractive, solidaire et multimodale

© DIDIER DEPOORTER

Abonnements, titres occasionnels pour les bus, trams ou le transport à la demande, titres vélos, titres dits « confidentiels » (multisalariés, sésame groupe, congrès, city pass…). Il existe aujourd'hui 58 titres de transport différents, il n'en restera plus que 31 demain. Une division par 2 qui devrait permettre de rendre la grille tarifaire bien plus lisible. Le prix du voyage unique, occasionnel, sera par exemple le même, quel que soit le mode de transport choisi. Dans une démarche de simplification et d'équité, la gamme tarifaire évoluera à partir du 1er juillet, avec notamment la suppression des titres juniors et la création d'un titre mensuel senior, et la mise en place d'une tarification solidaire, basée sur le quotient familial.

Nouvelles mobilités douces

En net déclin, le service de location de vélos Vélo+ va disparaître, au profit d'un tout nouveau service, qui proposera une flotte de 750 vélos et trottinettes à assistance électrique, en libre-service, sans station fixe mais à déposer obligatoirement dans les quelque 400 emplacements de stationnement qui seront répartis sur 9 des communes du territoire (Orléans, Olivet, Saran, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Cyr-en-Val, Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-le-Blanc et Semoy). Pleinement intégré aux offres du réseau, ce nouveau service proposera soit un trajet de 10 minutes au prix d'un titre unitaire Tao pour les occasionnels, soit un trajet de 20 minutes par jour pour les abonnés mensuels et annuels Tao. De plus, 5 nouveaux vélos cargos (adaptés aux familles) vont être proposés en location longue durée, et un vélotaxi sera expérimenté dans l'intramail orléanais, où les lignes L et O, sous-exploitées, seront supprimées. *« Des vélos et des trottinettes en libre-service, sur 9 communes, c'est un vrai renforcement des mobilités actives, pratique et inédit,* souligne Romain Roy, vice-président d'Orléans Métropole, délégué aux Transports et Déplacements, *avec des flottes qui s'intègrent à Tao mobilités, puisqu'avec votre abonnement, vous aurez un pack qui intègre à la fois ces mobilités actives, mais aussi le tram, le bus, le transport à la demande… Un vrai service commun d'intermodalité ! »*

© ORLÉANS MÉTROPOLE

« Nous avons réussi à connecter 100% des Métropolitains à notre réseau, et ce, désormais 24h/24, et pour moins d'investissement ! Chaque euro investi produit un effet maximum, c'est le résultat d'une méthodologie appliquée. »

Romain Roy, vice-président d'Orléans Métropole en charge des Transports et Déplacements

© KEOLIS

Des transports plus sûrs

« Il y a eu une diminution de la fraude assez importante et significative sur le mandat, -30%, et nous allons poursuivre l'effort, indique Romain Roy. *Même volonté pour la sécurité, avec le développement de l'intelligence artificielle, des marches exploratoires, le renforcement des effectifs, en civil ou non, le travail des médiateurs, la création d'un bouton SOS dans l'application… Nous avons la volonté de faire des transports en commun un espace préservé, sécurisé, où on se sent bien et à l'abri ».*

MICHAËL SIMON

© JÉRÔME GRELET

kw INFINITY
KELLERWILLIAMS IMMOBILIER

N°1 de l'Immobilier dans le monde, Keller Williams c'est un **véritable écosystème** conçu pour propulser la réussite de nos agents entrepreneurs et transformer vos projets immobiliers.

NOUVELLE AGENCE IMMOBILIÈRE

OUVERTURE 20 NOVEMBRE

91 rue Bannier à Orléans

REJOIGNEZ-NOUS !
Dernières opportunités pour faire partie de cette équipe d'experts.
Accompagnement personnalisé
Rémunération attractive
Environnement stimulant

- ✓ Un **large choix de biens** à vendre
- ✓ Des **conseillers experts** à votre service
- ✓ Un **accompagnement personnalisé** pour tous vos besoins immobiliers
- ✓ Une **relation de confiance** et une expérience client centrée sur l'humain
- ✓ Membre **FNAIM** et **AMEPI** : accédez au plus grand réseau national de biens partagés

GRAND JEU CONCOURS

A GAGNER : un bon d'achat de 500 € chez Maisons du Monde

Rendez-vous à l'agence dès le 20 novembre pour participer. Jeu ouvert du 20/11 au 20/12. Tirage au sort avant Noël !

NOM : _____ Prénom : _____

Tel : _____ Mail : _____@_____

☐ J'accepte de recevoir des offres commerciales de la société Keller Williams Infinity.

☐ Projet immobilier ☐ Projet de reconversion professionnelle

COOPÉRATION ORLÉANS-PARAKOU : ACCÈS À L'EAU POTABLE

700 000
euros de budget, financés par les villes d'Orléans et de Parakou, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire et l'Agence française de développement

65%
de la population locale a accès à l'eau potable en 2024, contre 50% en 2021

DU 18 AU 23 NOVEMBRE AURA LIEU LA SEMAINE DÉDIÉE À LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE ORLÉANS ET PARAKOU. UN PARTENARIAT DE 30 ANS QUI A VU LA CONCRÉTISATION DE PROJETS EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT ET D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE PARAKOU (BÉNIN). C'EST UNE DES ACTIONS LES PLUS IMPORTANTES QUI ONT ÉTÉ CONDUITES DANS LE CADRE DE CETTE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE.

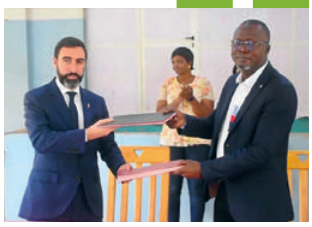

« IL FAUT SOULIGNER LA FORTE IMPLICATION DES SERVICES DES VILLES D'ORLÉANS ET DE PARAKOU DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CE PARTENARIAT, QUI EST RÉGULIÈREMENT CITÉ COMME UN EXEMPLE RÉUSSI DE COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE, PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. »

Alexandre Houssard, conseiller municipal délégué auprès du maire, chargé de la Coopération décentralisée.

UN APPUI FINANCIER ET TECHNIQUE

Dans le cadre du partenariat, la ville d'Orléans agit comme un levier dans la mise en œuvre d'actions de préservation de la faune et de la flore au Bénin. Le projet d'assainissement et d'accès à l'eau potable pour tous, parti du constat alarmant que la moitié de la population ne disposait pas de cet élément indispensable à la vie, a conduit à la création et à la réhabilitation de 66 puits de forage, en zone urbaine et périurbaine de Parakou, et de 21 latrines dans les établissements scolaires.

UN VOLET FORMATION

Pour améliorer les conditions sanitaires et la qualité de vie des populations sur place, la ville d'Orléans agit également en mobilisant ses services, tels que les directions du Cycle de l'eau et des Déchets. Elle a ainsi mis au profit de la mairie de Parakou, cette expertise pour pouvoir former les habitants aux bonnes pratiques liées à l'eau et à son utilisation, dans le but d'assurer le bon entretien des infrastructures créées.

UNE SENSIBILISATION SUR LE TERRAIN

Par ailleurs, un jeu de société – co-construit par la mairie de Parakou et la mairie d'Orléans – a été créé pour sensibiliser les élèves dans les établissements scolaires. Cette mission est aussi assurée par des comités d'hygiène et de santé, ainsi que par la mise en place de sessions d'information autour de l'eau et du gaspillage. ■

MINA QASSYM

Retrouvez tout le programme de la semaine dédiée au partenariat Orléans-Parakou en page 9 de ce magazine.

© SERVICES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

LÈCHE-VITRINE

TEXTES : MINA QASSYM

COMMERÇANTS : SOYEZ VIGILANTS !

Une escroquerie, ou tentative d'arnaque visant les commerçants, artisans et entreprises, semble être en cours à Orléans. Des individus malveillants démarchent des professionnels pour proposer une insertion publicitaire dans des outils de communication appelés « Info des communes », en prétendant qu'un accord a été donné par la Ville pour effectuer cette prospection. Or, la mairie d'Orléans n'a effectué aucune commande auprès de ces structures aux méthodes frauduleuses, et incite donc l'ensemble des commerçants à faire preuve de vigilance quant aux sollicitations pour de la publicité.

AGRA

Nouveau restaurant indien

L'ancien propriétaire du restaurant Le Madras, rue de Bourgogne, est le premier restaurateur à avoir proposé de la cuisine indienne à Orléans. En juillet, Mahmoud Farhat a ouvert les portes de son tout dernier restaurant, Agra, dans lequel il continue d'honorer la cuisine de son pays d'origine. On succombe aux plats mijotés (poulet, bœuf, agneau, gambas, saumon, colin, cabillaud ou crevettes), associés à des légumes de saison. À déguster sur place, en livraison ou à emporter.

➜ 8, rue de la Poterne / Tél. 02 38 21 98 62

© JEAN PUYO

AVRIL

Les cosmétiques bio

Les amateurs de la marque venue du Nord de la France ou les personnes soucieuses de leur empreinte écologique pourront désormais se rendre dans une boutique Avril, à Orléans. L'enseigne a ouvert ses portes rue de la République, dans un joli décor rose poudré au design épuré, où l'on trouve des produits d'hygiène - hommes, femmes, ou mixtes -, de soin, des cosmétiques et des accessoires. Les compositions sont certifiées biologiques, et les packagings, sobres ou rechargeables. La marque propose aussi une gamme d'huiles végétales et d'huiles essentielles.

➜ 3, rue de la République / @avril_orleans_republique

© JEAN PUYO

© JEAN PUYO

© JEAN PUYO

SIGNORINI TARTUFI

Le spécialiste de la truffe

Quand on pénètre dans la boutique intimiste, l'odeur ne trompe pas : nous sommes bien au paradis des amateurs de truffe. *« On propose toute une déclinaison de produits, du sucré au salé, en passant par le vin et le pétillant ! »,* livre Jennifer Davoy-Duvillard, directrice de magasin pour cette franchise de Signorini Tartufi. Ici, on peut déguster, acheter ou composer soi-même son coffret « truffé ». Des apéros privatifs et des afterworks le mardi sont également organisés. Vous laisserez-vous tenter ?

➜ 8, rue Louis-Roguet - @signorini_orleans

OLB X ONZE MÈTRES CARRÉS

Un corner éphémère

Bonne nouvelle pour les supporters de l'OLB ! Onze Mètres Carrés vient de s'associer à Orléans Loiret Basket pour proposer à la vente des produits à l'effigie du club. Ça se passe dans le « corner », à l'angle de la rue Thiers et de la place du Châtelet. La boutique, éphémère, est ouverte jusqu'au 28 décembre. En plus des produits classiques du club (maillots, écharpes, gourdes, bonnets, casquettes, porte-clés), une collection de t-shirts, sweats et sérigraphies a été imaginée pour l'occasion, en partenariat avec le street artiste américain Remio.

➜ 2, rue Thiers - @onzemetrescarres

DANS MON QUARTIER...

centre-ville

© JEAN PUYO

COMMERCE
LES HALLES CHÂTELET TOURNÉES VERS L'AVENIR

Le conseil municipal a approuvé une délibération importante, le 23 septembre dernier, en faveur de la rénovation des Halles Châtelet. Depuis le lancement du projet, *« nous étions sur les phases de diagnostic et d'étude*, indique Luc Nantier, adjoint au maire, délégué à l'Animation commerciale. *Nous nous tournons vers l'avenir, avec l'approbation du marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi d'exécution de la rénovation, la restructuration et l'exploitation des Halles Châtelet. »*
Le projet est donc bien sur les rails, *« contrairement à ce qui est dit ou écrit,* relevait Serge Grouard, maire d'Orléans, lors du forum de quartier centre-ville, le 2 octobre, salle Eiffel. *La Ville procède actuellement aux acquisitions, ce qui demande du temps, pour que personne ne soit lésé ; cette phase va se poursuivre en 2025. »* Parallèlement s'engage le travail d'installation des halles provisoires sur la place de Loire, un chantier au millimètre, entièrement pris en charge par la Ville, *« non loin des Halles Châtelet, afin, là encore, de ne pas pénaliser les commerçants ».* La transformation des Halles Châtelet en un pôle gourmand et convivial pourra alors commencer, pour une livraison attendue en 2028-2029. ■ **A. DI TOMMASO**

MAIRIE DE PROXIMITÉ
NOUVEAU RESPONSABLE ET REZ-DE-CHAUSSÉE RÉNOVÉ

Il a pris ses fonctions le 30 septembre. Nicolas Lecompte, le nouveau responsable de la mairie du centre-ville, connaît bien Orléans. *« Après une expérience dans des associations et des structures caritatives, j'ai été embauché en juillet 2020 comme travailleur social au CCAS, pour accompagner les publics en difficulté ainsi que les personnes bénéficiaires de l'épicerie sociale, avant d'en devenir le responsable en avril 2021. »* Pour Nicolas Lecompte, associer dans sa nouvelle fonction proximité et travail en transversalité constitue un beau challenge à relever. *« Une mairie de quartier permet d'être en relation sur des projets avec d'autres services de la ville, mais aussi d'assurer le lien, au quotidien, auprès des habitants. Et j'apprends beaucoup chaque jour ! »* Depuis son arrivée au sein de l'équipe (une conseillère usager, une référente accueil et proximité), il a aussi pu apprécier la rénovation du rez-de-chaussée de la mairie. Nettoyage des parquets, changement des prises électriques, informatiques, de l'éclairage, des peintures, des boiseries, du plafond, pose d'un revêtement PVC dans l'espace direction, nouveaux bureaux..., un coup de neuf pris en charge par la Ville. La nouveauté est en mairie de centre-ville ! ■ **MARYLINE PRÉVOST**

© JEAN PUYO

MAIRIE DE PROXIMITÉ

5, place de la République
02 38 68 31 60
mairie-centreville@ville-orleans.fr

Ouverture
le lundi de 14h à 18h,
du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
et le samedi de 9h à 12h

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER

Sandrine Ménivard, adjointe au maire pour le centre-ville

Sophie Lahache secteur Carmes

Béatrice Barruel secteur Bannier

Luc Nantier secteur République

RDV

Sandrine Ménivard et ses conseillers
- → Mardi 5 novembre, de 18h30 à 19h30, rendez-vous sur la place Croix-Morin
- → Jeudi 7 novembre, de 18h30 à 19h30, rendez-vous rue de Bourgogne, à l'angle de la rue Louis-Roguet
- → Vendredi 8 novembre, de 18h30 à 19h30, rendez-vous sur la place du Martroi

© JEAN PUYO

LUMIÈRE SUR L'INTRAMAIL !

Forte, l'annonce faite par Serge Grouard, maire d'Orléans, le 2 octobre, lors du forum de quartier : *« Nous avons pris la décision de rallumer le centre-ville afin de lutter contre ce sentiment désagréable d'inquiétude »*. Applaudissements dans la salle Eiffel. *« L'éclairage était le premier sujet de demande des habitants à la mairie,* signale Serge Grouard. *La totalité de l'intramail sera donc rallumée toute la nuit »*, au plus tard début décembre, le temps de reprogrammer le système d'éclairage. Les mesures de réduction de l'éclairage nocturne, prises à l'hiver 2022 pour faire face à la crise énergétique, ont permis de générer un million d'économies, sans compter le passage en Led de l'intégralité des 60 000 points lumineux, dans les 22 communes, d'ici à 2026.

Le forum en centre-ville a aussi été l'occasion pour le maire de réaffirmer le travail sans relâche de la Ville sur les problématiques de sécurité, avec des ajustements à venir face aux *« comportements délictueux et inacceptables »*. *« Nous allons définir très prochainement, avec tous les acteurs concernés, un plan d'actions pour améliorer la sécurité routière dans toute la ville. »* Enfin, concernant les grands projets en centre-ville, Serge Grouard a fait quelques mises au point, notamment sur la rénovation des Halles Châtelet (lire ci-contre) et le chantier de la ZAC Carmes-Madeleine, *« qui avance bien »*, avec, notamment, la création du jardin public sur le site Porte-Madeleine. Le dossier de péril rue de Bourgogne a, quant à lui, vu la démolition, cet été, des immeubles menaçant ruine. La circulation, des piétons et des cyclistes, est rétablie dans la rue. La reprise des réseaux et les travaux de confortement de la voirie vont maintenant s'engager, dans un secteur appelé à tenir un rôle-clé dans le futur « Bourgogne village ». ■

A. DI TOMMASO

Bon à savoir : retrouvez le bilan de la concertation liée au projet Bourgogne village sur la plateforme participons.orleans-metropole.fr

MARCHÉS

- **MARCHÉ DES HALLES-CHÂTELET,** du mardi au samedi, de 7h30 à 19h, et le dimanche, de 7h30 à 12h30
- **MARCHÉ DU CENTRE-VILLE,** place de la République, le mercredi, de 15h à 19h30
- **MARCHÉ AUX LIVRES,** place du Martroi, le vendredi, à partir de 8h
- **MARCHÉ NOCTURNE,** place du Martroi, le vendredi, de 17h à 21h

Grutage des bateaux

Quatre bateaux sont sortis de l'eau pour se refaire une beauté, sous la tutelle des associations de mariniers d'Orléans, fin septembre : *El'Dodo*, des Mariniers de Jeanne, *Étienne Bury*, des Compagnons chalandiers, *L'Hirondelle du rivage* et *Aurelianum*, des Mariniers d'Orléans Métropole. Au programme : vérification/réparation des coques et entretien du bois.

© JÉRÔME GRELET

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS

« C'EST BEAU LA VIE » AU ZÉNITH

Le spectacle de fin d'année pour les aînés annonce la couleur ! Accessible à partir de 60 ans (lire p. 7)

BALLOTINS DE CHOCOLATS

Les personnes âgées de 75 ans et plus (nées avant le 1er janvier 1950) ou un tiers les représentant (sur présentation de justificatifs) peuvent retirer, du 25 novembre au 14 décembre, au CCAS, 69, rue Bannier, ou en mairie de proximité, un ballotin de chocolats. Du 6 au 31 janvier, une distribution des ballotins sera organisée au domicile des aînés dans l'incapacité physique de se déplacer.

Rens. auprès du CCAS d'Orléans – Service des aînés, au 02 38 68 46 38 ou au 02 38 68 46 18, et à personnes-agees@orleans-metropole.fr

LES FESTIVITÉS DANS VOTRE QUARTIER

Spectacle *Nos années télé*

Phil et Laure invitent à retrouver l'ambiance et les chansons des années 70-80. Medley, personnages hauts en couleur, duos mythiques, refrains inoubliables… Voyage dans le temps et bonne humeur garantis !

→ *Mardi 26 novembre, de 14h30 à 16h*
Salle Eiffel, 17, rue de la Tour-Neuve

DANS MON QUARTIER... ouest

© JEAN PUYO

Venelles en fête

Concerts, spectacles, expositions, animations..., le 5e festi ven'ailes, organisé les 20 et 21 septembre, a rencontré un beau succès. Nombreux sont ceux qui ont franchi les grilles de la venelle des Vaupulents pour profiter de ce moment de convivialité et de pause artistique.

© JEAN PUYO

COMMERCE
NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES POUR LA SELLERIE

Cédric Chevalier et Manon Dessalces, jeune couple arrivé d'Auvergne, ont posé leurs valises dans l'ancien atelier de la famille David, rue du Faubourg-Bannier, sous le nom de Sellerie C. Ils proposent des prestations en sellerie et maroquinerie sur mesure. Une passion commune qu'ils ont développée lors du confinement, lorsque Madame, très créative, a décidé de rapporter du matériel de création et de travail du cuir chez elle, tandis qu'elle était employée dans une grande maison de maroquinerie de luxe. Cette découverte a conduit Monsieur, amateur de sport et de mécanique, à suivre une formation de sellier-garnisseur, avant que tous deux n'ouvrent leur propre atelier. Ciels de toit, sièges automobiles, fauteuils d'avions, banquettes de bateaux, selles de motos, étuis de couteaux, écrins de bijoux, sacs de voyages..., Cédric et Manon mettront assurément du cœur à l'ouvrage pour donner vie à vos envies ! ■ MINA QASSYM

Sellerie C., 71, rue du Faubourg-Bannier, ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h30

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER

Nadia Labadie, adjointe au maire pour le secteur Ouest (Madeleine, Dunois, Châteaudun, Faubourg-Bannier)

Natalie Lapertot, pour le secteur Madeleine

Évrard Lablée, pour le secteur Dunois

RDV

Nadia Labadie et Natalie Lapertot
→ Samedi 16 novembre, de 10h à 12h, sur la place Saint-Laurent

Nadia Labadie et Évrard Lablée
→ Jeudi 21 novembre, de 16h à 18h, devant l'école Louis-Guilloux, 28, rue du Fg-Saint-Jean

MAIRIE DE PROXIMITÉ

99, faubourg Madeleine
02 38 72 56 13
mairie-ouest@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

→ **MARCHÉ DUNOIS,** le jeudi, de 15h à 19h30
→ **MARCHÉ MADELEINE,** allées Pierre-Chevallier, le dimanche, de 7h30 à 12h30

© JEAN PUYO

UNE ACTION DE FOND SUR LA SÉCURITÉ

Carton plein ! Plus de 220 personnes ont saisi l'invitation du forum secteur Ouest, samedi 12 octobre, pour avoir une vision sur les projets de leur quartier ou trouver réponse à des problématiques relevant du quotidien. Au cours de la matinée, Serge Grouard, maire d'Orléans, s'est exprimé sur plusieurs points : *« Beaucoup de réalisations ont déjà été faites, comme les travaux de voirie – Châteaudun, Beaumonts… –, l'enfouissement des réseaux aériens dès que cela est possible, l'amélioration des transports, sans oublier les grands projets d'urbanisme. Notre volonté reste bien sûr de développer et de poursuivre ces différentes opérations. »*

Autre sujet abordé : la sécurité. *« Nous ne sommes pas dans une situation de dégradation telle qu'à Marseille ou Grenoble, mais c'est une préoccupation majeure des Orléanais. J'ai donc sollicité la préfecture, la police nationale, la police municipale, les autorités judiciaires, afin que nous puissions travailler, ensemble, sur cette priorité. »* La sécurité routière, mise à mal par le stationnement anarchique, les comportements inciviques de certains automobilistes et le non-respect du partage de l'espace public, en est une autre. *« Il y a trente à quarante ans, nous ne connaissions pas ces phénomènes,* constate Serge Grouard. *Nous sommes en train de travailler à un important plan d'actions pour mettre en place des mesures fortes pour le début de l'année prochaine. »*

Sur les orientations budgétaires annoncées par le gouvernement, *« j'attends que l'État prenne ses responsabilités et engage de vraies réformes structurelles de fonctionnement,* tranche le maire. *À Orléans, c'est une tradition que le budget de la Ville soit à l'équilibre. Côté Métropole, nous avons serré les boulons, et, à force d'efforts rigoureux, notamment sur les dépenses de fonctionnement, nous avons rééquilibré le budget ».* Un tour de force pour construire l'avenir du territoire sur des bases financières sûres et solides. ■ **M. PRÉVOST**

ANIM'OUEST
LE GOSPEL À L'HONNEUR

Samedi 30 novembre, à partir de 20h30, à l'église Notre-Dame-des-Foyers, à l'invitation de l'association Anim'Ouest, la vingtaine de choristes d'Orléans'Little Song, dirigée par la cheffe Pascale Przygocki, interprétera des chants gospel traditionnels et des grands standards du negro-spiritual. *« Ce concert sera le dernier rendez-vous d'Anim'Ouest pour 2024,* confie Alain Mosnier, président fondateur de l'association. *Et nous sommes une fois de plus ravis de mettre en lumière des acteurs locaux, le chœur étant basé dans le quartier ! »* La soirée est ouverte à tous et à toutes les générations.

Entrées : 12€, gratuite pour les moins de 12 ans, règlement sur place

LA MANSARDIÈRE : 1RE PIERRE

Retour sur la pose de la première pierre de la future résidence, à l'angle de la rue Xaintrailles et du boulevard Rocheplatte, en présence de Serge Grouard, maire d'Orléans, début septembre. La Mansardière sort de terre, d'après les plans de l'architecte Gilbert Autret. La livraison du chantier – comprenant 23 logements, allant du studio au T5, et un toit végétalisé – est estimée pour fin 2025. ■ **MINA QASSYM**

© MAIRIE D'ORLÉANS

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS

« C'EST BEAU LA VIE » AU ZÉNITH

Le spectacle de fin d'année pour les aînés annonce la couleur ! Accessible à partir de 60 ans (lire p. 7)

BALLOTINS DE CHOCOLATS

Les personnes âgées de 75 ans et plus (nées avant le 1er janvier 1950) ou un tiers les représentant (sur présentation de justificatifs) peuvent retirer, du 25 novembre au 14 décembre, au CCAS, 69, rue Bannier, ou en mairie de proximité, un ballotin de chocolats. Du 6 au 31 janvier, une distribution des ballotins sera organisée au domicile des aînés dans l'incapacité physique de se déplacer.

Rens. auprès du CCAS d'Orléans – Service des aînés, au 02 38 68 46 38 ou au 02 38 68 46 18, et à personnes-agees@orleans-metropole.fr

LES FESTIVITÉS DANS VOTRE QUARTIER

Loto de Noël
Gratuit, 2 cartons/personne
→ *Mercredi 27 novembre, de 14h30 à 17h - Salle Madeleine, 103, rue du Faubourg-Madeleine*

Spectacle *Quand les voix s'emmêlent*

Ce spectacle interactif et décapant signé Philippe Chatain se veut un cocktail d'humour et d'imitations, avec des parodies de chansons et un regard décalé sur l'actualité des célébrités.
→ *Mardi 3 décembre, de 14h30 à 16h Auditorium de la médiathèque, place Gambetta, entrée par la rue Chanzy*

DANS MON QUARTIER... nord

© JÉRÔME GRELET

RÉSIDENCE "LE ZODIAQUE"
CRÉATION D'UNE FRESQUE MONUMENTALE

« Zodiaque et ses légendes », voilà qui promet ! Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la résidence Le Zodiaque, le bailleur Valloire habitat, avec CitéCréation – société spécialiste du design et de l'art mural –, lance un projet participatif d'écriture collective. Objectif de Cité'Fresk : créer une fresque monumentale. *« Pour cela, nous sollicitons les habitants des Blossières, afin qu'ils nous apportent des photographies, des coupures de presse, un objet, des souvenirs, une image évoquant l'histoire, le quotidien et la vie aux Blossières,* indique Aurélie Guillet, directrice de territoire à Valloire habitat. *Ces éléments permettront aux designers d'imaginer et de concevoir la future fresque.* » Après un premier échange le 20 septembre dernier, Valloire Habitat propose une nouvelle réunion aux habitants du quartier et aux résidents du Zodiaque, le vendredi 15 novembre, à 18h, à la salle Yves-Montand (1, rue Charles-Perrault). Premiers coups de pinceau prévus en mai 2025 ! ■

MARYLINE PRÉVOST

BLOSSIÈRES
ÉVOLUTION DE LA PRÉSENCE POSTALE

Le 30 novembre prochain, la Poste fermera son bureau des Blossières, le moins « fréquenté » des sept en activité à Orléans. Mais consciente de l'attachement des habitants à ce service de proximité, la ville d'Orléans a impulsé la réflexion, en lien avec la Poste et la Préfecture, vers une alternative combinant services postaux et de proximité. Car, contrairement aux fausses informations qui ont circulé ces dernières semaines, *« le maire ne peut pas s'opposer à la fermeture d'un bureau de poste, sauf dans les communes de moins de 2 000 habitants »*, a expliqué Serge Grouard, maire d'Orléans, lors d'une réunion publique, le 30 septembre.

Le « bouquet » proposé réunira à la fois les prestations disponibles dans le bureau de poste, enrichies de services nouveaux, définis de manière concertée (une première réunion s'est tenue le 15 octobre). Concrètement, il s'agit d'une agence postale communale offrant les services postaux et bancaires essentiels, gérée par un postier régisseur, à laquelle s'ajoutent une plateforme multiservices (physique et numérique) et une Maison France Services (en remplacement du bus), qui offrira une présence plus étendue, de 6 à 24 heures par semaine.

L'installation des trois dispositifs dans l'actuel bureau de poste nécessitera des travaux de rénovation, conduits par la ville d'Orléans. Ouverture attendue à la fin du premier semestre 2025. ■

A. DI TOMMASO

Ateliers de concertation « Place des services la Poste – Blossières » en mairie de proximité Nord - 16, rue Ch.-le-Chauve (sur inscription, 10 pers. max)

- **Mardi 5 novembre à 18h : 1er atelier, réservé aux actifs et séniors**
- **Jeudi 7 novembre à 20h : 2e atelier, réservé aux commerçants**
- **Mercredi 13 novembre à 17h : 3e atelier, réservé aux collégiens et adolescents**

© JEAN PUYO

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER

Corine Parayre, adjointe au maire pour les quartiers Nord (Acacias, Blossières, Murlins, Gare, Pasteur, St-Vincent)

Gauthier Dabout, pour le secteur Acacias, Blossières Murlins

RDV

Corine Parayre
- → Mercredi 6 novembre, de 9h30 à 11h30, sur le marché Gare
- → Samedi 23 novembre, de 10h à 12h, sur rendez-vous, en mairie de proximité Nord

Corine Parayre et Gauthier Dabout
- → Mardi 12 novembre, de 9h30 à 11h30, sur le marché Blossières

MAIRIE DE PROXIMITÉ

16, rue Charles-le-Chauve
Tél. 02 38 43 94 44
mairie-nord@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

- → **MARCHÉ BLOSSIÈRES**, rue J.-B. Perronneau : le mardi, de 7h30 à 12h30
- → **MARCHÉ GARE**, place Charles-d'Orléans : le mercredi, de 7h30 à 12h30
- → **MARCHÉ À LA BROCANTE**, boulevard Alexandre-Martin : le samedi, de 7h à 13h

UNE TARIFICATION DU TRANSPORT PLUS JUSTE

Dans ce secteur, le plus septentrional de la commune, *« vous avez parfois le sentiment d'être à la marge d'Orléans, un peu enclavés, cette impression d'être oubliés,* note Serge Grouard, maire d'Orléans, en ouverture du Forum des quartiers Nord, le 16 octobre, salle Yves-Montand. *Je veux vous dire que la municipalité fait tout son possible pour agir en proximité et répondre à vos préoccupations ».* Et le maire de citer l'exemple récent de la nouvelle mairie de proximité, plus agréable et fonctionnelle.

Il y a quelques jours, les travaux très attendus de la rue Charles-le-Chauve ont également démarré ; une requalification complète, qui nécessite le déménagement ponctuel du marché des Blossières. *« Cela crée des perturbations pour les commerçants de la place,* note Serge Grouard, *et nous allons faire le maximum pour restituer des places de stationnement, avant la fin de l'année. »*

Le forum, qui a accueilli près de 150 personnes, a été l'occasion d'une nouvelle mise au point concernant la fermeture du bureau de poste, pour couper court *« à la désinformation, aux erreurs et aux mensonges. Le service postal sera bien maintenu »*, a rappelé Serge Grouard, dans une nouvelle structure qui offrira aussi d'autres services (lire ci-contre).

Autre problématique : le trafic de stupéfiants, avec, ici, une action conjointe des services de police (municipale et nationale) et de l'autorité judiciaire appelée à s'amplifier. *« Ce n'est pas simple,* reconnaît Serge Grouard, *mais nous sommes sur le pont. »* Il en est de même au sujet des comportements délictuels de sécurité routière : *« Cette dégradation est globale en France, et nous prenons les choses à bras-le-corps ».*

Enfin, dans le cadre de la nouvelle délégation de service public des transports (lire aussi en page actu métropole), toutes les lignes vont être regardées dans le sens d'une amélioration, *« avec une nouvelle tarification adoptée, plus simple et plus juste, en fonction du quotient familial. »* ■

ARMELLE DI TOMMASO

BLOC-NOTES

MARDI 12 NOVEMBRE
Atelier Orléans proximité Nord « Vis ma vie » avec les jardiniers du parc Louis-Pasteur, rendez-vous à 8h30, à l'entrée du parc rue Eugène-Vignat (près du potager)

MERCREDI 20 NOVEMBRE
Rencontre en bas d'immeuble avec les habitants de la rue de Java (Saint-Vincent), à 19h, rendez-vous au 1, rue de Java

JEUDI 28 NOVEMBRE
Rencontre en bas d'immeuble avec les habitants de la rue des Tonneliers (Murlins), à 19h, rendez-vous à hauteur du collège Alice-et-Jean-Pelletier, 11, rue des Tonneliers

Importants travaux

Le 7 octobre, les travaux de rénovation de la rue Charles-le-Chauve ont démarré, après plusieurs mois de concertation portée par les élus et les services, avec les habitants. Tout l'urbanisme de la rue sera repensé (voir *Orléans. mag* n° 221). Le temps des travaux, estimé à environ un an, le marché est déplacé rue J.-B. Perronneau. ■

© JEAN PUYO

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS

« C'EST BEAU LA VIE » AU ZÉNITH
Le spectacle de fin d'année pour les aînés annonce la couleur ! Accessible à partir de 60 ans (lire p. 7)

BALLOTINS DE CHOCOLATS
Les personnes âgées de 75 ans et plus (nées avant le 1er janvier 1950) ou un tiers les représentant (sur présentation de justificatifs) peuvent retirer, du 25 novembre au 14 décembre, au CCAS, 69, rue Bannier, ou en mairie de proximité, un ballotin de chocolats. Du 6 au 31 janvier, une distribution des ballotins sera organisée au domicile des aînés dans l'incapacité physique de se déplacer.
Rens. auprès du CCAS d'Orléans – Service des aînés, au 02 38 68 46 38 ou au 02 38 68 46 18, et à personnes-agees@orleans-metropole.fr

LES FESTIVITÉS DANS VOTRE QUARTIER

Concert « La Boîte à refrains »
Le duo Café de Paris interprétera des tubes d'artistes connus et d'époques différentes.
→ *Vendredi 29 novembre, de 14h30 à 16h - Centre d'animation Gare, 2 rue D.-Jousse (quartier Gare)*

Spectacle *Vieux frère*
Ce spectacle poétique et drôle, proposé par la compagnie Spectabilis, associe théâtre et chansons sur l'univers de Bourvil. L'histoire d'une rencontre autour d'un bar-piano, à travers des chansons, de l'artiste au cœur tendre.
→ *Lundi 2 décembre, de 14h30 à 16h Salle Yves-Montand, 1, rue Ch.-Perrault (quartier Blossières)*

DANS MON QUARTIER... est

© JÉRÔME GRELET

URBANISME
POINT D'ÉTAPE POUR LA ZAC FIL-SOIE

« Beaucoup de choses se sont passées d'un point de vue opérationnel depuis notre dernière rencontre. L'année 2024 correspond à une phase d'acquisition », a déclaré Béatrice Barruel, adjointe au maire chargée de l'Urbanisme et de l'Action foncière, qui recevait les habitants du quartier, en compagnie de Florence Carré, adjointe au maire chargée des quartiers Est, ainsi que les architectes et les urbanistes, pour faire le point sur l'aménagement de la ZAC Fil-Soie, le 25 septembre dernier, au complexe de l'Étuvée. En 2023, une nouvelle maîtrise d'ouvrage a été désignée, afin de revoir la conception de la future ZAC en fonction de l'existant, et non plus l'inverse. La volonté est d'intégrer le nouveau bâti (600 logements, dont 15% de logements sociaux) en préservant l'environnement arboré : de conserver les promenades et les venelles, de créer des logements espacés, d'installer des parkings souterrains, de planter de nouveaux arbres pour équilibrer les formes architecturales. Les prochaines étapes seront la maîtrise foncière, puis la phase d'études. De nouvelles rencontres publiques sont prévues début 2025. ■

MINA QASSYM

HOCKEY SUR GAZON
UNE VOLONTAIRE AUX JO

Du haut de ses 17 ans, et à sa plus grande fierté, Magalie Goumy, résidente de l'Argonne et membre du CLTO hockey sur gazon, a été sélectionnée comme athlète volontaire dans le cadre des Jeux olympiques de Paris 2024 pour rejoindre l'équipe de ramasseurs de balles aux épreuves de hockey sur gazon. *« J'ai envoyé ma candidature, et on m'a contactée quelques mois plus tard pour me dire que j'avais été sélectionnée. Je n'en revenais pas. C'était une expérience incroyable, malgré le stress. On est allé jusqu'en finale, et on a fait des chorégraphies pour la télévision. J'ai même vu de grands athlètes comme Zinédine Zidane, Teddy Riner et l'équipe de France de rugby à 7, qui a remporté la médaille d'or. J'aimerais être rappelée pour les prochains JO aux États-Unis, en 2028 ! »*

Une expérience qu'elle a partagée avec ses coéquipières de Jeux : Géraldine (stand parcours d'initiation de la FIH), Margaux (service aux athlètes) et Elisa (fan zone). ■

MINA QASSYM

© JÉRÔME GRELET

RENCONTRER VOS ÉLUES DE QUARTIER

Florence Carré, adjointe au maire pour les quartiers Est : Barrière-St-Marc, Argonne, St-Marc, Fg-Bourgogne

Régine Bréant, pour le secteur Barrière-St-Marc

RDV

Florence Carré
- → Vendredi 15 novembre, de 10h à 12h, sur le marché de l'Argonne
- → Samedi 16 novembre, de 10h à 12h, sur le marché du quai du Roi
- → Samedi 30 novembre, de 10h à 12h, sur rendez-vous, en mairie de proximité Est

MAIRIE DE PROXIMITÉ

1, place Mozart - 02 38 68 43 03
mairie-est@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

- → **MARCHÉ DE L'ARGONNE** place du Marché, le vendredi, de 7h30 à 12h30
- → **MARCHÉ QUAI DU ROI** le samedi, de 7h30 à 12h30

© JEAN PUYO

CRÉATION D'UNE BRIGADE DE L'ENVIRONNEMENT

Une ambiance conviviale malgré la tempête qui battait son plein ! Ce mercredi 9 octobre, au gymnase Barthélémy, quelques courageux ont bravé les intempéries pour assister au forum de quartiers Est, deuxième rendez-vous de concertation de l'automne. Les habitants ont pu déambuler parmi les stands consacrés, entre autres, à la ZAC Fil-Soie, au projet de rénovation urbaine de l'Argonne, au plan de circulation ou encore aux déchets, sujets d'intérêt ou de préoccupation dans ce secteur.

Après une introduction de Florence Carré, adjointe au maire en charge des quartiers Est, qui a invité les habitants à *« échanger le plus possible »* dans un esprit d'ouverture, Serge Grouard, maire d'Orléans, a pris la parole pour rappeler que *« dans cette partie de la ville, un grand nombre de choses se font. Avec le programme de rénovation urbaine, il y a beaucoup de travaux à l'Argonne, c'est monté en puissance. La physionomie du quartier est en train de changer »*.

Serge Grouard a aussi profité de ce rendez-vous privilégié avec les habitants pour répondre aux problématiques spécifiques du secteur, notamment en ce qui concerne la propreté. *« Malgré les efforts des services, de la police municipale, des points d'apport volontaire sont transformés en véritables déchetteries sur le trottoir, avec des gens qui ne respectent pas le vivre ensemble. Nous allons créer une brigade de l'environnement qui s'occupera de ces problèmes. Chacun doit adopter un comportement citoyen ! »*

Autre sujet d'inquiétude pour les riverains, la sécurité routière, notamment aux abords des écoles. *« Nous constatons une dégradation des comportements*, indique Serge Grouard. *Nous allons définir un plan de sécurité routière avec les services de l'État, et renforcer la brigade moto de la police municipale. Il faut qu'il y ait de la prévention, de la répression, pour que ces conduites se tempèrent enfin »*. ■

ÉMILIE CUCHET

BLOC-NOTES

MERCREDI 6 NOVEMBRE
Réunion de l'atelier « Plaques de rues » groupe Orléans proximité, à 18h, à la salle Albert-Camus, 4, place du Champ-Saint-Marc

MARDI 12 NOVEMBRE
Permanence « Maison du projet - Anru », de 14h à 17h, salle Mozart, 1, place Mozart

VENDREDI 15 NOVEMBRE
Permanence « Maison du projet - Anru », de 10h à 12h, sur le marché de l'Argonne

TRI
DE NOUVELLES BORNES « NUDGES »

Depuis quelques jours, les habitants des Résidences de l'Orléanais situées au 49, rue de la Marne, 7, rue des Jacobins et 17, rue Paul-Lemesle disposent de nouvelles bornes de tri, version « nudges ». Suite au vote d'une centaine de résidents, celles-ci sont décorées de stickers « tennis », « basket » et « handball » (rue de la Marne, 2 bornes déchets ménagers, 1 borne de tri emballages et papiers, 1 borne verre ; rue Paul-Lemesle, 2 bornes déchets ménagers, 1 borne emballages et papiers ; rue des Jacobins, 2 bornes déchets ménagers, 2 bornes emballages et papiers). Le dispositif vise à rendre le tri ludique et efficace, avec des trappes plus grandes et une pédale sur les bornes déchets ménagers. Cette opération est prise en charge par la Métropole, pour un coût total de 30 722€ TTC. ■

M. PRÉVOST

© JÉRÔME GRELET

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS

« C'EST BEAU LA VIE » AU ZÉNITH
Le spectacle de fin d'année pour les aînés annonce la couleur ! Accessible à partir de 60 ans (lire p. 7)

BALLOTINS DE CHOCOLATS
Les personnes âgées de 75 ans et plus (nées avant le 1er janvier 1950) ou un tiers les représentant (sur présentation de justificatifs) peuvent retirer, du 25 novembre au 14 décembre, au CCAS, 69, rue Bannier, ou en mairie de proximité, un ballotin de chocolats. Du 6 au 31 janvier, une distribution des ballotins sera organisée au domicile des aînés dans l'incapacité physique de se déplacer.
Rens. auprès du CCAS d'Orléans – Service des aînés, au 02 38 68 46 38 ou au 02 38 68 46 18, et à personnes-agees@orleans-metropole.fr

LES FESTIVITÉS DANS VOTRE QUARTIER

Bal musette
Valse, tango, madison... l'orchestre Cédric Saillard mènera la danse.
→ *Jeudi 28 novembre, de 14h à 17h - Salle du complexe de l'Étuvée, 4, rue Georges-Landré*

Spectacle « Carnaval de la musique »
Le duo de musiciens-chanteurs Grinis Show invite à faire halte dans son univers musical original
→ *Mercredi 4 décembre, de 14h30 à 16h - Salle Albert-Camus, 4, place du Champ-Saint-Marc*

DANS MON QUARTIER...

Saint-Marceau

FORUMS DE QUARTIERS

Les élus viennent à votre rencontre !

Rendez-vous le 20 novembre !

Le forum de quartier se tiendra le mercredi 20 novembre, de 18h à 20h, au gymnase Georges-Chardon (15, place Georges-Chardon). Le public pourra s'informer et poser ses questions en direct aux services de la Ville et de la Métropole sur les stands thématiques (cadre de vie, réemploi et valorisation des déchets, environnement et transition énergétique, famille et vie sociale). Des sujets spécifiques au quartier seront également présentés : projets structurants (projet ZAC Val Ouest) ; Maison des arts et de la musique.
Infos sur www.orleans.fr et au 02 38 56 54 68.

Au micro du radio-crochet

Qui ne connaît pas le radio-crochet de Saint-Marceau ?! Le samedi 30 novembre, le comité de quartier Orléans-Saint Marceau invite tous les Orléanais, à partir de 20h30, à la Maison des arts et de la musique, pour la grande finale. Une soirée pour célébrer, en musique, la Sainte-Cécile et découvrir les talents d'aujourd'hui (et de demain) !

© JEAN PUYO

MAISON DES ARTS ET DE LA MUSIQUE
UN LIEU UNIQUE DANS LA VILLE

En quelques années, la Maison des arts et de la musique est devenue un lieu incontournable à l'échelle de toute la ville. Équipement culturel de proximité, la salle – qui peut accueillir jusqu'à 140 spectateurs – est devenue un espace de diffusion chouchou du public et plébiscité par les associations locales, qui, du vendredi au dimanche, ont carte blanche et multiplient les propositions artistiques : théâtre, danse, chant, cinéma, cirque, arts visuels... La MAM accueille également les compagnies professionnelles ou semi-professionnelles pour des temps de création, de répétition, pendant les vacances scolaires. *« C'est vraiment un outil à moindre coût pour les associations »*, souligne Marion Cabanes, administratrice des lieux.
La nouvelle saison est lancée ! En novembre, rendez-vous avec le polar burlesque *Macbeth : The Final Cut* (8/9 nov.), ou encore avec l'improvisation long format de Grossomodo (16 nov.). ■ É. CUCHET

➔ **Programmation trimestrielle disponible devant l'entrée – Infos sur www.orleans.fr**

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER

Virginie Marchand, adjointe au maire pour le quartier Saint-Marceau

William Chancerelle, pour le secteur ouest de Saint-Marceau

RDV

Virginie Marchand
→ Samedi 23 novembre, de 10h30 à 12h, sans rendez-vous, en mairie de proximité de Saint-Marceau

MAIRIE DE PROXIMITÉ

57, avenue de la Mouillère
02 38 56 54 68
mairie-saintmarceau@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

→ **MARCHÉ PLACE DE LA BASCULE,** le mardi, de 7h30 à 12h30
→ **MARCHÉ RUE EUGÈNE-TURBAT,** le jeudi, de 7h30 à 12h30

PETITE ENFANCE
FOCUS SUR LA CRÈCHE DU P'TIT MOUFLET

Au cœur du quartier Saint-Marceau – 5, rue de la Toue –, la crèche parentale du P'tit Mouflet est à la recherche de ses nouveaux mouflets et mouflettes pour remplir ses effectifs et pérenniser son fonctionnement. Ici, à l'inverse d'une crèche collective classique, les parents s'impliquent dans le quotidien en effectuant des permanences (à hauteur d'une demi-journée par semaine), mais aussi en remplissant un rôle associatif (président, vice-président, trésorier, etc.). *« Pour un jeune parent, cette transparence sur les journées des enfants est rassurante. Il y a plus de proximité, de confiance et de bienveillance ! »*, livre Marion, maman du petit Eustache, huit mois. En plus d'un coût avantageux et d'une ambiance conviviale, la crèche parentale offre des avantages en matière d'accompagnement de l'enfant et de sa famille : accueil sur mesure, communication non violente, salle de motricité, sorties en extérieur ou événements ponctuels. Alors, si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir rencontrer les professionnels et les familles de la crèche du P'tit Mouflet lors de la soirée portes ouvertes, vendredi 29 novembre, à partir de 17h30. ■ MINA QASSYM

Plus d'informations en contactant directement la crèche, au 02 38 54 26 54

© JEAN POYO

CENTRE SOCIAL
MINI-FORUM « PARENTALITÉ ET HANDICAP »

Le Carrefour des parents, dans le cadre de la Semaine de la parentalité de la CAF, invite les familles le samedi 16 novembre, de 9h30 à 13h30, à un mini-forum « parentalité et handicap ». Au programme, deux tables rondes, « Le handicap dans la fratrie, si on en parlait ? » (de 9h30 à 11h) et « La différence : ce que vit l'enfant, ce qu'éprouve le parent » (de 11h30 à 13h), animées par une psychologue et une éducatrice spécialisée (inscription sur place). À ne pas manquer, également, les trois ateliers « Dans la peau d'un dys » (en continu), « La communication gestuelle » 0-5 ans (de 10h à 10h30) et 6-11 ans (de 11h30 à 12h), animés par des professionnels. Toute la matinée, le visiteur pourra s'informer et échanger sur les stands de partenaires spécialistes : Tedys, Le renard et la rose, 6foisdys, Adapei, Du bout des doigts, direction de l'animation sociale éducative et de loisirs d'Orléans (Aselo), maison de la réussite Dauphine, défenseur des droits, Carrefour des parents. L'accès est bien sûr libre et gratuit. ■ MARYLINE PRÉVOST

Samedi 16 novembre, 9h30 à 13h30, au centre social Saint-Marceau, 26, rue Coursimault

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS

« C'EST BEAU LA VIE » AU ZÉNITH

Le spectacle de fin d'année pour les aînés annonce la couleur ! Accessible à partir de 60 ans (lire p. 7)

BALLOTINS DE CHOCOLATS

Les personnes âgées de 75 ans et plus (nées avant le 1er janvier 1950) ou un tiers les représentant (sur présentation de justificatifs) peuvent retirer, du 25 novembre au 14 décembre, au CCAS, 69, rue Bannier, ou en mairie de proximité, un ballotin de chocolats. Du 6 au 31 janvier, une distribution des ballotins sera organisée au domicile des aînés dans l'incapacité physique de se déplacer.

Rens. auprès du CCAS d'Orléans – Service des aînés, au 02 38 68 46 38 ou au 02 38 68 46 18, et à personnes-agees@orleans-metropole.fr

LES FESTIVITÉS DANS VOTRE QUARTIER

Spectacle « Rires avant tout »
Chansons, jeux de mots, gags, quiproquos s'enchaînent sans relâche dans ce spectacle humoristique imaginé par Pascal Fleury.
→ *Jeudi 5 décembre, de 14h30 à 16h - Salle de la Cigogne, rue Honoré-d'Estienne-d'Orves*

Bal musette
L'orchestre Benny Carel referme, en musique, la page des festivités de fin d'année 2024.
→ *Vendredi 6 décembre, de 14h à 17h - Salle de la Cigogne, rue Honoré-d'Estienne-d'Orves*

BLOC-NOTES

LUNDI 18 NOVEMBRE
Réunion publique sur le projet de rue scolaire et la requalification de la rue Dante-Alighieri, à 19h, rendez-vous sur site

MERCREDI 20 NOVEMBRE
Forum de quartier, de 18h à 20h, au gymnase Georges-Chardon, 15, place Georges-Chardon

DANS MON QUARTIER...

La Source

© JÉRÔME GRELET

SPORT
AMÉNAGEMENTS AU STADE JANCOU

Après quelques mois de travaux, portés par la mairie d'Orléans, c'est un terrain de football tout neuf qui s'offre aux sportifs du quartier de La Source, stade Jancou, sur la route de Concyr. *« Avant, nous avions un terrain engazonné ; aujourd'hui, nous avons un terrain en gazon synthétique sur un tapis en billes de maïs. C'est plus confortable pour les joueurs »*, explique Pascal Foulon, responsable des équipements sportifs à la ville d'Orléans. Le terrain de football pour onze joueurs a ainsi été rénové, tandis qu'un autre terrain de foot, pour cinq joueurs, et une zone d'échauffement ont été créés juste à côté. En prime, les équipements ont été revus et des éclairages Led ont été installés, pour permettre de continuer à jouer une fois la nuit tombée. ■ MINA QASSYM

Rendez-vous le 2 décembre !

Le forum de quartier se tiendra le lundi 2 décembre, de 18h à 20h, à la salle Fernand-Pellicer (rue Édouard-Branly). Le public pourra s'informer et poser ses questions en direct aux services de la Ville et de la Métropole sur les stands thématiques (cadre de vie, réemploi et valorisation des déchets, environnement et transition énergétique, famille et vie sociale). Des sujets spécifiques au quartier seront également présentés : projets de rénovation urbaine de La Source ; programmation culturelle (médiathèque Maurice-Genevoix, Théâtre Gérard-Philipe). Infos sur www.orleans.fr et au 02 38 68 44 00.

RENCONTRER VOS ÉLUES DE Q

Anne-Frédéric Amoa, adjointe au maire pour le quartier de La Source

Isabelle Rastoul, pour le secteur sud de La Source

Fête d'automne

Belle fréquentation pour la Fête d'automne, les 19 et 20 octobre, au Parc floral de La Source. Les enfants ont même pu anticiper Halloween en creusant des citrouilles. ■ ÉMILIE CUCHET

Martine Hosri, pour le secteur Bolière

Anne-Frédéric Amoa
→ Jeudi 14 novembre, de 10h à 12h30, sans rendez-vous, en mairie de proximité de La Source

4, place Choiseul - 02 38 68 44 00
mairie-lasource@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

- → **MARCHÉ PLACE ALBERT-CAMUS,** le jeudi et le samedi, de 7h30 à 12h30
- → **MARCHÉ AUX TISSUS,** avenue de la Recherche-Scientifique, le dimanche, de 8h à 12h30

JEUDI 14 NOVEMBRE
Permanence « Maison du projet - Anru », 14h-17h, mairie de proximité - > 21/11, de 10h à 12h, place A.-Camus

MERCREDI 27 NOVEMBRE
Concertation « Anru - îlot 12 », de 14h à 18h, à la médiathèque M.-Genevoix

THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE
FABRIQUE D'IMAGINAIRES

Le lieu idéal pour rêver, s'évader, s'échapper, parfois, du quotidien, accompagner ses enfants pour leur faire découvrir le monde, sensible et ouvert. Théâtre, danse, cirque, musique, marionnettes... En plein cœur du quartier de La Source, le Théâtre Gérard-Philipe déroule tout au long de la saison une programmation pluridisciplinaire à l'adresse de l'enfance et de la jeunesse. Des propositions pour étancher sa soif de découvertes et nourrir son imaginaire, programmées avec la complicité de la Scène nationale, du CDNO, de l'Astrolabe et du Théâtre de la Tête noire. Lors des vacances scolaires, le théâtre sort même de ses murs, et présente des spectacles gratuits dans les quartiers. L'art pour tous !

Plein de surprises, le Théâtre Gérard-Philipe offre aussi un espace de création aux équipes artistiques accueillies chaque année et de diffusion aux structures partenaires et associatives comme Bath'art, Grossomodo ou encore, le Théâtre Charbon. En novembre, on pourra rêver avec le spectacle jeune public *KILLT - La Mare aux sorcières* (20 nov.), et vibrer avec le festival Enracinement/Déracinement et ses propositions foisonnantes autour de l'acceptation de l'autre (26 nov.-6 déc.). ■

ÉMILIE CUCHET

Billetterie en ligne : https://billetterie.orleans-metropole.fr/fr-FR/tgp-accueil

TÉLÉTHON 2024

Plusieurs animations et rendez-vous sont prévus dans le cadre du 38e Téléthon 2024. Comme toujours, et ce depuis vingt ans, l'association Qualité de vie à La Source sera fortement engagée sur le terrain, en lien avec près de 25 partenaires, associations et commerçants. Au programme : samedi 23 novembre, à 20h, escales méditerranéennes avec le spectacle de danse de Diwan, à la MAM (Saint-Marceau) ; samedi 30 novembre, de 9h à 13h, animations nautiques, au centre nautique de La Source, de 13h à 17h, animations associatives, et de 17h à 18h, concert du chœur O Feeling, à la salle Fernand-Pellicer (rue Édouard-Branly). ■

MARYLINE PRÉVOST

Infos sur www.orleans.fr et www.qvls45.fr

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS

« C'EST BEAU LA VIE » AU ZÉNITH
Le spectacle de fin d'année pour les aînés annonce la couleur ! Accessible à partir de 60 ans
(lire p. 7)

BALLOTINS DE CHOCOLATS
Les personnes âgées de 75 ans et plus (nées avant le 1er janvier 1950) ou un tiers les représentant (sur présentation de justificatifs) peuvent retirer, du 25 novembre au 14 décembre, au CCAS, 69, rue Bannier, ou en mairie de proximité, un ballotin de chocolats. Du 6 au 31 janvier, une distribution des ballotins sera organisée au domicile des aînés dans l'incapacité physique de se déplacer.
Rens. CCAS d'Orléans – Service des aînés, au 02 38 68 46 38 ou au 02 38 68 46 18, et à personnes-agees@orleans-metropole.fr

LES FESTIVITÉS DANS VOTRE QUARTIER
Bal musette
L'orchestre Jean-François Carcagno vous fera danser au son de l'accordéon, dans une ambiance chaleureuse.
→ *Lundi 25 novembre, de 14h à 17h - salle Fernand-Pellicer, rue Édouard-Branly*

SAISON 24-25

ESPACE GEORGE SAND

VENDREDI
15 NOVEMBRE
20h30

CONCERT

TOUT PUBLIC

CHEZ GEORGE

LEÏLA HUISSOUD

BILLETTERIE : ESPACE GEORGE SAND
RÉSEAUX FRANCE BILLET ET TICKETMASTER
WWW.CHECY.FR

PACT Projets Artistiques et Culturels de Territoire — RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Projet artistique et culturel de territoire (P.A.C.T.) financé par la Région Centre Val de Loire

EN SCÈNE!

YEPS

CHÉCY

Les 200 ans du palais de justice

© JOACHIM BERTRAND MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2024

LE SAVIEZ-VOUS ? LE PALAIS DE JUSTICE D'ORLÉANS CÉLÈBRE, CETTE ANNÉE, SES 200 ANS. L'OCCASION DE REVENIR SUR L'HISTOIRE DE L'INSTITUTION ET DU BÂTIMENT FLANQUÉ DE SES DEUX CÉLÈBRES LIONS !

Le 3 novembre 1824, le palais de justice d'Orléans était inauguré en grande pompe. Événement ô combien notable pour l'institution judiciaire et la ville d'Orléans ! À l'origine de cette construction, l'architecte François-Narcisse Pagot. Il posera les bases de l'édifice sur les bâtiments occupés jusque-là par deux monastères : celui des Ursulines, dans la partie occidentale de la rue de la Bretonnerie, et celui des Oratoriens, dans sa partie orientale. Aujourd'hui, de cette construction initiale, demeure une seule salle d'audience, qui porte désormais le nom de Jean-Zay, tapissée de tentures bleu roi et ornée de dorures, et des vestiges des couvents dans la salle des pas perdus et dans certaines salles d'audience. Pour rappel, le palais est partiellement inscrit à l'inventaire des Monuments historiques (les façades sur rue, y compris les adjonctions de 1968 et de 1981, la salle d'audience avec ses menuiseries remarquables). De style néoclassique (un courant architectural de la seconde moitié du 18e siècle et du début du 19e siècle), il figure comme le bâtiment phare de la rue de la Bretonnerie. Avec ses quatre colonnes, son fronton sculpté et ses deux lions en pierre encadrant les marches menant à la salle des pas perdus, il offre au regard du passant une certaine majesté. Bien sûr, au fils des siècles et des besoins, le lieu va connaître de nombreuses transformations et des aménagements. Parmi les plus récents, entre 1968 et 1971, la construction d'un bâtiment neuf formant l'aile occidentale du palais, à l'emplacement du couvent des Ursulines. Ou encore, en 1980, l'extension du bâtiment 42, rue de la Bretonnerie, et rue des Huguenots. Sans oublier, en 1990, la rénovation de l'aile au niveau de la salle des pas perdus. De son riche passé, le palais a conservé des objets de valeur : quatre tapisseries dans le style des Gobelins, des fauteuils Louis XV, deux pendules d'époque Louis XVI, deux verdures « Aubusson » ou « Felletin », un tableau en pied de Robert-Jopeph Pothier, la cloche du monastère…

©TRIBUNAL D'ORLÉANS

Aujourd'hui, le palais accueille la cour d'appel, le tribunal judiciaire, le conseil de prudhommes, et héberge le tribunal de commerce. Pour découvrir ce lieu chargé d'histoire(s), rendez-vous aux portes ouvertes… entre les deux lions ! ■

MARYLINE PRÉVOST

Aux marches du palais

Des portes ouvertes sont programmées du lundi 4 au vendredi 8 novembre, avec huit visites guidées (nombre de places limité) permettant de découvrir le palais, son histoire, son patrimoine, en mêlant culture et interventions de professionnels (archivistes, journalistes, universitaires). Le visiteur aura également accès à des espaces habituellement fermés au public. Une exposition (photos…) en accès libre sera visible dans la salle des pas perdus du palais. Programme et inscription pour les visites guidées sur https://www.cours-appel.justice.fr/orleans/palais-de-justice-dorleans-200-ans-dhistoire

PHOTOS © JOACHIM BERTRAND MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2024

LES DATES CLÉS

14 NOVEMBRE 1821
Pose de la première pierre par le premier président de la cour d'appel d'Orléans.

DE 1821 À 1824
Travaux de construction.

20 AOÛT 1824
Les deux lions en pierre, d'abord exposés à Châteauneuf-sur-Loire, sont placés sur le perron du palais. Ils ont été réalisés par Louis-Alexandre Romagnesi, sculpteur à Paris, natif d'Orléans.

3 NOVEMBRE 1824
Inauguration du nouveau palais de justice.

17 DÉCEMBRE 1992
La salle d'audience de la première chambre civile, dite salle Jean-Zay, avocat orléanais et homme politique, est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques.

COLLÉGIALE SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER
13 Cloître St-Pierre-le-Puellier - 45000 Orléans

OUVERTURE DU MARDI AU DIMANCHE DE 14H À 18H
FERMETURE LES LUNDIS ET JOURS FÉRIÉS

ENTRÉE LIBRE

Préfète de la Région Centre-Val de Loire
Direction régionale des affaires culturelles
République Française
anct
Région Centre Val de Loire
la Fondation des Artistes
#Orleans
www.orleans.fr
Orléans Mairie
Alliance Française Orléans
MAP
citeres
cnrs
Université de Tours
Grande commande photojournalisme

INFOS SERVICES

MAIRIE

- Centre municipal 02 38 79 22 22
- Fourrière 02 38 79 22 27
- Objets trouvés 02 38 79 27 23
- Maison de justice et du droit 02 38 69 01 22
- CCAS 02 38 68 46 64/46 66
- Espace famille 02 38 79 26 82
- Espace infos des aînés 02 38 68 46 36
- Mission santé publique 02 38 79 28 08

URGENCES

- Samu 15
- Police secours 17
- Pompiers 18
- Urgences (sourds et malentendants) 114
- Centre de sécurité orléanais 02 38 79 23 45
- SOS médecin 36 24
- Centre antipoison 02 41 48 21 21
- SOS mains 0 820 000 660
- Urgences psychiatriques 02 38 60 59 29
- Enfance maltraitée 119
- Violences conjugales 39 19
- Dentiste de garde 02 38 81 01 09
- Vétérinaire de garde 02 38 83 12 02

ASSISTANCE

- Service qualité déchets 02 38 56 90 00
- Urgences eau (Orléanaise des eaux) 0 977 429 434
- Allô Tao 0 800 01 2000
- Enedis dépannage électricité 09 72 67 50 45
- GRDF urgence sécurité gaz 0 800 47 33 33
- Taxis 02 38 53 11 11
- Transport personnes à mobilité réduite (dans la métropole orléanaise) 02 38 71 98 85
- Adil 45 02 38 62 47 07

ACTION SOCIALE

CCAS SECTEUR NORD

- cantons Bannier, Bourgogne 02 38 68 46 67/46 48

69, rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h

- cantons Argonne, Saint-Marc 02 38 68 43 20

1, place Mozart, lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

CCAS SECTEUR SUD

- cantons Carmes, Madeleine 02 38 68 46 67/46 48

69, rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h

- cantons Saint-Marceau, La Source 02 38 68 44 36

3, rue Édouard-Branly, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

> CONSEIL MUNICIPAL : PROCHAINE SÉANCE

Mercredi 13 novembre à 18h, à l'hôtel de ville (retransmis en direct sur YouTube et sur Facebook)

Vous ne recevez pas l'Orléans.mag chaque mois :
reclamationorleansmag@ville-orleans.fr

NOUVEAUX ORLÉANAIS

Chaque année, la Mairie organise deux temps d'accueil et d'échange à destination des habitants récemment arrivés dans la commune. Rendez-vous sur orleans-metropole.fr (rubrique « nouveaux Orléanais ») pour vous inscrire via le formulaire dédié. Informations au 02 38 79 23 91.

Question des Orléanais

« De nombreuses personnes passent jour et nuit dans la rue Charles-Sanglier à très vive allure ou avec un volume sonore très élevé. Non seulement ces nuisances sonores mettent en danger la vie des usagers de la route et des piétons mais elle sont aussi extrêmement gênantes. Ne serait-il pas possible d'installer un système de ralentisseur ? »

Florent Montillot, 1er maire adjoint à la Sécurité et à la tranquillité publiques :
« Ce n'est pas uniquement la rue Charles-Sanglier qui est cause, mais aussi les grands boulevards, les mails, et la décision pour 2025 est d'augmenter de 50 % la brigade moto à Orléans. Nous avons six motards de la route depuis une vingtaine d'années. L'objectif est de passer cette brigade à neuf motards, ce qui en fera d'ailleurs l'une des plus importantes de France, d'ici à fin 2025. »

Serge Grouard, maire d'Orléans : *« Les statistiques de la sécurité routière ne me démentent pas, le constat se dégrade de plus en plus, avec tous types de comportements que nous constatons tous en tant qu'usager (…) Nous pouvons, et nous le faisons, prendre des mesures ponctuelles ou limitées dans un quartier, et à chaque demande, nous regardons les possibilités d'aménagements physiques de type ralentisseur ou chicane, nous regarderons donc pour la rue Charles-Sanglier (…) Cependant, on ne peut pas mettre des ralentisseurs à tous les coins de rue (…) Pour une minorité, qui a tendance à augmenter, on est obligé de prendre des séries de mesures qui viennent aussi perturber l'immense majorité qui se comporte bien (…) J'ai souhaité réunir l'ensemble des acteurs de la sécurité routière, ce qui ne se fait pas ou rarement, pour d'abord dresser le constat le plus objectif possible de la situation sur la base des données chiffrées, afin d'objectiver les points dangereux sur le territoire d'Orléans et sa métropole (…) À partir de ce bilan établi, nous construirons un véritable « plan sécurité routière ». On ne pourra pas tout régler, mais au vu des dégradations, il faut mettre à un certain moment un coup d'arrêt. Cela passera par des mesures coercitives, par exemple avec l'augmentation des effectifs de la police municipale consacrés à la sécurité routière, notamment des motards, dont je salue le travail (…) Cela passera aussi par des mesures d'aménagement et un volet prévention, sensibilisation, information (…) Le but est de faire monter en puissance les dispositifs qui existent et de les mettre en relation les uns avec les autres pour avoir une force de frappe en la matière. Cette impression de n'être jamais vraiment en toute tranquillité est une des principales préoccupations, aujourd'hui, des Orléanais (…) La vie en société, c'est le respect d'un certain nombre de règles. C'est aussi simple que cela, et malheureusement, parfois, aussi difficile à faire appliquer (…) Le sujet est fondamental, donc on prend toute notre part. »*

> Retrouvez la réponse complète sur les pages YouTube et Facebook de la ville d'Orléans, dans la vidéo de rediffusion du conseil municipal du 23 septembre 2024.

VOUS VOULEZ POSER UNE QUESTION AU CONSEIL MUNICIPAL ?
Rendez-vous sur la plateforme *participons.orleans-metropole.fr* (rubrique « conseil municipal »).

TOUS NOS PROJETS SONT EN ROUTE, AVEC UNE PARFAITE MAÎTRISE DES FINANCES

Groupe de la Majorité municipale

La proximité est une priorité forte de l'équipe municipale depuis 2020. Ces dernières semaines, se sont déroulés les forums de quartier, qui ont permis d'échanger avec vous sur de nombreux sujets du quotidien, dans vos quartiers et dans la ville.
Nous avons ainsi entendu vos inquiétudes relatives à la sécurité, notamment, suite à quoi nous avons annoncé notre décision de rallumer l'éclairage public en centre-ville, la nuit. Autre sujet récurrent, la sécurité routière, sur laquelle nous travaillons afin de l'améliorer pour l'ensemble des usagers.
Ces forums ont permis de revenir sur les actions qui ont embelli la ville ces dernières années : les rénovations de rues, la création d'espaces verts (le parc Berthe-Morisot ou le jardin Auguste-de-Saint-Hilaire), etc. De revenir également sur notre travail pour tous ceux qui font la vie de la cité. Pour les plus jeunes en rénovant les écoles, par exemple, pour les séniors avec le CLIC, notamment, et pour tous quand nous œuvrons tous les jours afin que de nouveaux médecins viennent s'installer.
Nous avons réalisé de beaux projets qui contribuent à faire rayonner la Ville tout en améliorant votre quotidien. Aussi, nous célébrons cette année la première année du CHU, qui permettra de former les médecins de demain. Nous fêterons également bientôt les deux ans de CO'Met, qui a démontré son succès tant sur le plan de la fréquentation que de la programmation.
Nous nous mobilisons également pleinement au niveau environnemental, avec des objectifs ambitieux, afin de faire d'Orléans la 1re ville de France décarbonée. Afin de réduire notre consommation énergétique, nous avons installé un système de chauffage par géo-énergie à l'école du Nécotin ou encore la mise en place de panneaux photovoltaïques à l'école Romain-Rolland. Des actions particulières sont également destinées à la préservation de la biodiversité du territoire. Notre action a porté et porte sur de nombreux projets dont certains sont achevés et d'autres se prolongeront ces prochaines années.
Malgré deux ans de Covid et des contraintes financières fortes, tous nos projets sont en route, que ce soient les Halles-Châtelet, les mails ou encore l'université Porte-Madeleine. Ces projets, par leur ampleur et leur ambition, nécessitent de prendre le temps afin qu'ils soient correctement réalisés, avec une parfaite maîtrise des finances.
Nous sommes fiers des nombreuses réalisations faites, de la rénovation du centre ancien à celle des quais de Loire, notamment. Nous avons déjà prouvé que nous savions mener les projets à terme. À ceux qui pensent que les « gros » projets sont plus importants, nous répondons que ce qui nous préoccupe avant tout, dans notre action, c'est vous, votre quotidien.

MOBILITÉ : LES ORLÉANAIS·ES ONT DROIT À LA SÉCURITÉ !

Jean-Philippe Grand, conseiller municipal groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

Les exemples se multiplient, et les solutions proposées par les riverains et les associations de défense pour une mobilité douce et apaisée sont toujours plus efficaces.
Dernier en date, le cas de la rue des Beaumonts, à Orléans. Certains automobilistes qui souhaitent rejoindre l'ouest de la métropole utilisent cet « itinéraire bis » pour éviter les boulevards encombrés à certaines heures de la journée.
Ce cas n'est pas isolé, et il est temps d'employer des moyens plus efficaces que la mise en sens unique de certaines rues. Cette solution ne règle que partiellement les problèmes de circulation et, surtout, crée des désagréments pour les riverains.
Passons sur les délais de traitement par la municipalité en place anormalement longs et les « concertations » qui n'en sont pas pour nous concentrer sur l'essentiel :
- quand aurons-nous droit à des rues secondaires apaisées ? Certaines enregistrent plus de 4 000 véhicules par jour et une constante augmentation,
- quand seront mises en place les véloroutes plébiscitées par les piétons et cyclistes ? Les villes qui les ont mises en place ont constaté un réel changement d'habitudes et un transfert massif de la voiture vers le vélo ou la marche pour les petits trajets du quotidien. Pour ensuite voir certains automobilistes devenir des ambassadeurs du vélo pour de plus longs trajets.
Les riverains de notre ville, dans tous les quartiers, veulent l'apaisement de la circulation automobile, la sécurité sur les trottoirs au quotidien, la sécurité de leurs enfants sur les trajets de l'école, la réduction des flux, la réduction du bruit…
Depuis 20 ans, la réponse de l'équipe en place est inadaptée. Il est temps que cela change !

Nous contacter : rcge.orleans@gmail.com

NOUVEL AVEU D'ÉCHEC POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE : LA GESTION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE !

Stéphanie Rist, Ludovic Bourreau, Jihan Chelly, Vincent Calvo, conseillers municipaux du groupe « Ensemble pour Orléans »

Le maire d'Orléans est revenu sur sa propre décision de couper l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin dans le centre-ville. Nous saluons cette annonce. Quelles sont les véritables raisons de cet échec qui aura duré deux ans, malgré les retours négatifs d'habitants pendant toute cette période ?
Nous convenons que le pilotage de l'électricité nocturne concourt à la sobriété énergétique et la bonne gestion que nous appelons de nos vœux. Mais en matière d'« éclairage intelligent » (qui permet d'ajuster l'intensité de la lumière de façon très précise dans chaque rue), aucune action n'a été menée depuis 2020. Orléans n'a pas anticipé, contrairement à Angers ou Lyon, qui ont agi sur ce sujet si important pour la qualité de vie des habitants. Résultat de cette inaction, l'éclairage de nos rues n'est pas pilotable finement. C'est allumé ou éteint par rues entières. Rien entre les deux. Voilà pourquoi un sentiment d'insécurité s'est développé dans certaines rues non éclairées, pourquoi certains habitants nous ont signalé être moins sortis le week-end. Nous déplorons cette vision purement comptable de la ville, quand l'humain aurait pu être également au cœur des décisions.
Le manque d'anticipation et de vision de la majorité municipale sont les véritables raisons de cet échec !
Contact : groupe.ensemblepourorleans@gmail.com

GROUP NORIAL Les notaires

Notaires de France

Jean-Paul BLACHIER • Yvan LOUESSARD
Xavier PELLEGRIN • Christophe HATTON • Miguel MERCIER
Sophie COLLIN • Thomas CATANÈS • Cécile BANNERY

A proximité de CHECY-BOU - 416 000 € - Réf : 45007-1062888

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 400 000€ hors honoraires)

Venez visiter cette lumineuse maison de 228m² en parfait état comprenant : 1 entrée desservant 1 vaste pièce à vivre de 56 m² donnant sur 1 cuisine ouverte aménagée et équipée, 1 chambre, 1 suite parentale avec rangement et salle d'eau, 1 lingerie. A son étage : 1 palier, 3 chambres (1 d'environ 16m² et 2 d'environ 17m²), 1 bureau, 1 salle d'eau et un grenier. Aucun travaux à prévoir. chaudière récente, huisseries en double vitrage). 1 dépendance divisée en 2 pièces. 1 abri de voitures. Terrain joliment arboré. Possibilité d'avoir plus de terrain, nous contacter pour plus de précision.

Consommation Energétique : CLASSE ENERGIE B (95 kWh/m².an) - CLIMAT C (14 kg CO²/m².an)

OLIVET-BOURG - 269 900 €
Réf : 45007-1063600

Honoraires 3,81% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 260 000€ hors honoraires)

Située à proximité du bourg d'Olivet, maison sur sous-sol d'env 125 m² comprenant : 1 entrée avec placard, 1 séjour-salon traversant, 1 cuisine indépendante, 2 chambres et 1 salle de bains au rez-dechaussée. A l'étage : 1 grande pièce avec cabinet de toilette et grenier. Vous disposerez aussi en rez-de-jardin d'1 studio avec entrée indépendante (idéale pour artisan ou location courte durée). Terrain joliment arboré et clos.
Logement à consommation énergétique excessive.
Consultez nos tarifs : https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr
Consommation Energétique : CLASSE ENERGIE F (419kWh/m².an) - CLIMAT E (62 kg CO²/m².an)

ORLEANS - 89 200 € - Réf : 45007-1051259

Honoraires 4,94% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 85 000€ hors honoraires)

Située dans la résidence sécurisée "LE CLOS FLEURI" proche des Quai du ROI, appartement 3 pièces de 54,25 m² Carrez plus une loggia 3,5 m². Cet appartement dispose d'1 séjour exposé Sud, d'1 cuisine donnant accès à la loggia 2 chambres, 1 salle de bains à rénover. Vendu avec cave. Stationnement libreans la résidence. Bien vendu soumis au statut de la copropriété. La copropriété comprend 126 lots, partie de bâtiment comportant obligatoirement une partie privative et une quote-part de parties communes dans l'immeuble. Le montant des charges annuelles est de 1500€. Pas de procédure en cours dans la copropriété.
Consultez nos tarifs : https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr
Consommation Energétique : CLASSE ENERGIE E (306kWh/m².an) - CLIMAT E (67 kg CO²/m².an)

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN - 179 900 €
Réf : 45007-1062544

Honoraires 3,99% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 173 000€ TTC)

Idéalement situé dans une résidence de 2 étage, lumineux appartement 5 pièces comprenant : séjour-salon d'environ 28 m² donnant sur un balcon, 1 cuisine aménagée et équipée d'environ 9,5m², salle de bains, 3 chambres. Vendu avec un garage et une cave. Aucun travaux à prévoir. Ravalement avec isolation extérieur voté et la charge vendeur. Les travaux ne sont pas encore réalisés. Bien vendu soumis au statut de la copropriété. Le montant des charges annuelles est de 2500€. Pas de procédure en cours dans la copropriété.
Consultez nos tarifs : https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr
Consommation Energétique : CLASSE ENERGIE D (181kWh/m².an) - CLIMAT D (38 kg CO²/m².an)

FLEURY LES AUBRAIS - 109 200 € - Réf : 45007-1061876

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 105 000€ TTC)

Idéalement situé dans une petite copropriété de 1998 de 8 lots, appartement 2 pièces en parfait état comprenant : 1 belle pièce à vivre avec cuisine ouverte, 1 salle d'eau, 1 wc, 1 chambre. Vendu avec cave et parking. Aucun travaux à prévoir. Vendu loué : 639 € charges comprise (39 € de charges). Aucun travaux à prévoir. Bien vendu soumis au statut de la copropriété. La copropriété comprend 8 lots, partie de bâtiment comportant obligatoirement une partie privative et une quote-part de parties communes dans l'immeuble. Le montant des charges annuelles est de 800€. Pas de procédure en cours dans la copropriété.
Consultez nos tarifs : https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr
Consommation Energétique : CLASSE ENERGIE E (277kWh/m².an) - CLIMAT B (8 kg CO²/m².an)

Notaires

Service Négociaton
1 rue Royale - 45000 ORLÉANS - 02 38 53 27 78
negociation-immobiliere.norial@notaires.fr

Négociateur
Arnaud DE SOUZA
02 38 65 49 45

Notaires

Disponible sur Google play | Disponible sur App Store

#Orleans
www.orleans.fr

Orléans Mairie

du 22 au 25 nov.

nouveau

RESTAURANT ÉPHÉMÈRE

produits du Loiret

45 à Table.

CUISINE LOIRÉTAINE

L'entrée du Menu Signature

au **SALON DE LA GASTRONOMIE** - Orléans

Venez déguster le Menu Signature LOIRET

Loiret votre Département

45ATABLE.FR

mangeons LOIRET

COMET

SAVEURS et TALENTS